

RAPPORT ANNUEL

Exercice 2014

Compte Rendu Technique et Financier



Table des Matières

I.	Présentation du projet	3
I.1.	Historique du contrat	3
I.2.	Objectifs de la DSP	4
I.2.1.	Aménagement du territoire	4
I.2.2.	Développement économique	4
I.2.3.	Développement des services aux particuliers	5
I.2.4.	Développement des services aux entreprises et collectivités	7
I.3.	Chiffres et dates clés de la DSP	7
I.3.1.	Chiffres clés d'INOLIA	7
I.3.2.	Dates clés d'INOLIA	7
II.	Volet commercial.....	9
II.1.	Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité	9
II.2.	Analyse du marché	10
II.2.1.	L'accès Internet Haut débit : le DSL (sources Arcep)	10
II.2.2.	L'accès à la télévision par ADSL (sources ARCEP)	11
II.2.3.	Les DSP de SFR COLLECTIVITES	13
II.3.	Les politiques commerciales et leurs évolutions	14
II.3.1.	Offre de Fourreaux	14
II.3.2.	Offre de Fibre Optique Noire	16
II.3.3.	Offre d'hébergement	19
II.3.4.	Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan »	20
II.4.	Evolution de l'activité	22
II.5.	Liste des demandes des usagers et des collectivités	24
II.6.	Liste des usagers clients	25
II.7.	Politique tarifaire et son évolution	26
II.7.1.	Evolution tarifaire souhaitée pour 2015 :	26
II.8.	Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir	26
III.	Volet technique	28
III.1.	Description des moyens techniques et humains mis en œuvre	28
III.1.1.	Organisation de la société INOLIA	28
III.1.2.	Sous-traitance	31
III.2.	Modification éventuelle de l'organisation des services	32
III.3.	Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure	33
III.4.	Évènements prévus pour l'année à venir	36
III.5.	Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois	36
III.6.	Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités	37
III.7.	Inventaire des biens de reprise et des biens de retour	39
III.8.	Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables	50
IV.	Volet Financier	51
IV.1.	Présentation des comptes annuels provisoires de la Société Concessionnaire	51
IV.1.1.	Généralités	51
IV.1.2.	Principes et méthodes	51
IV.2.	Résultat de l'année 2014	52
IV.3.	Evolution des biens de retour et des biens de reprise	53
IV.4.	Amortissement des biens de retour	55
IV.5.	La trésorerie	56
IV.6.	Engagements financiers	57
IV.7.	Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2015	57
V.	Annexe 1 : comptes annuels de la société	61

I. Présentation du projet

I.1. Historique du contrat

Conformément au cadre juridique en vigueur, Bordeaux Métropole a décidé, lors de sa séance du 16 décembre 2005, de mettre en place une Infrastructure de télécommunication à haut débit, en vue de corriger les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement harmonieux du territoire communautaire.

Le projet a été lancé conformément à l'article L. 1511-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et s'inscrit désormais dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT issu de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique* et modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 *relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*.

Le cadre juridique qui a été retenu par Bordeaux Métropole lors de sa séance du 16 décembre 2005 est celui de la délégation de service public prenant la forme d'une convention de concession de travaux et de service publics. Une procédure d'attribution de cette concession a été menée conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'issue de la procédure initiée, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation, en tant qu'autorité délégante, Bordeaux Métropole a pris la décision d'attribuer à la société LD Collectivités la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit dans le cadre d'une concession.

Ainsi le 9 mars 2006, Bordeaux Métropole et LD Collectivités ont signé un contrat de délégation pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications à haut débit. Celui-ci a été notifié le 31 Mars 2006.

Le 21 Juillet 2006, le Conseil de Bordeaux Métropole a acté conformément aux termes de la convention de concession, la reprise par la société Inolia, des droits et obligations de LD Collectivités au titre du Contrat de Délégation.

Le 23 mai 2007, le Conseil de Bordeaux Métropole a signé l'avenant n°3 définissant les modalités techniques, administratives et financières de mise à disposition à Inolia des infrastructures construites par Bordeaux Métropole.

En date du 31 Juillet 2007, LD Collectivités et Bordeaux Métropole ont signé l'avenant n°4 intégrant le raccordement de nouveaux NRA de type NRA HD en vue d'étendre la couverture vers des zones dites « blanches ».

La signature de l'avenant n°6 actant la baisse tarifaire des offres de fourreaux est intervenue le 30 avril 2010.

L'avenant n°7 a été signé le 22 juin 2012 par Bordeaux Métropole et validé le 7 octobre 2012 par le contrôle de la légalité. Cet avenant porte sur la transformation d'Inolia de société anonyme en société par actions simplifiées ; la requalification de l'intégralité des biens de la DSP comme des biens de retours (toutefois ceux construits au cours des 5 dernières années feront l'objet d'une VNC) ; l'accord pour utiliser l'offre de fourreaux de l'opérateur historique, GC RCA, la validation des nouvelles offres tarifaires.

Deux nouveaux avenants ont été contractualisés avec Bordeaux Métropole en 2013. L'avenant n° 8 qui prévoit la mise en œuvre de la montée en débit, dans le cadre de l'offre PRM, de trois sous-répartiteurs Orange, situés sur les communes de Saint Aubin du Médoc, Le Taillan Médoc et Ambarès. Cet avenir a été signé le 28 août 2013.

L'avenant n°9 est passé au Conseil Communautaire du mois d'octobre. Il est relatif à la répercussion de la hausse tarifaire des accès d'Orange. Il a été signé le 10 janvier 2014.

L'avenant n°10 est passé au Conseil Communautaire du mois de septembre 2014. Il est relatif à la nouvelle politique tarifaire.

I.2. Objectifs de la DSP

Les objectifs stratégiques visés par Bordeaux Métropole dans le cadre de cette délégation de service public dont la durée est fixée à 20 ans à compter du 31 Mars 2006, sont les suivants :

- mettre en place les conditions d'une péréquation au moyen d'un tarif de base unique par service fourni aux usagers de l'infrastructure communautaire,
- desservir les zones d'activités d'intérêt communautaire avec une offre de services à très haut débit,
- permettre aux entreprises existantes et à la population de disposer de services innovants aux meilleurs prix,
- rendre le territoire attractif pour l'implantation de nouvelles activités génératrices d'emplois et favoriser notamment l'essor d'activités consacrées aux TIC,
- assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des infrastructures d'aménagement.

I.2.1. Aménagement du territoire

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunication sur le territoire communautaire, Inolia est investi d'une mission d'aménagement du territoire.

Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques, la majeure partie du territoire demeurait peu, voire pas desservie en service de connectivité très haut débit.

I.2.2. Développement économique

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux fournisseurs d'accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services très haut débit, la présence de la fibre optique Inolia est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

La présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high tech » très consommatrices de services télécoms, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte en outre par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création et au maintien de l'emploi, grâce au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Le raccordement des zones d'activités permet également une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées.

I.2.3. Développement des services aux particuliers

Le marché français de l'Internet haut débit est resté en 2014 l'un des plus dynamiques d'Europe et ce malgré la concentration qui s'est opérée dans le secteur.

En 2014 plus de 27 millions de foyers sont utilisateurs des services DSL.

C'est à la mise en place du dégroupage que les particuliers doivent cet accès aux offres Internet haut débit, aux tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+.

Les services de télévision sur ADSL et de voix sur IP sont aujourd'hui les techniques majoritairement utilisées pour la fourniture de services au détriment des services commutés élaborés au cours des années 1970.

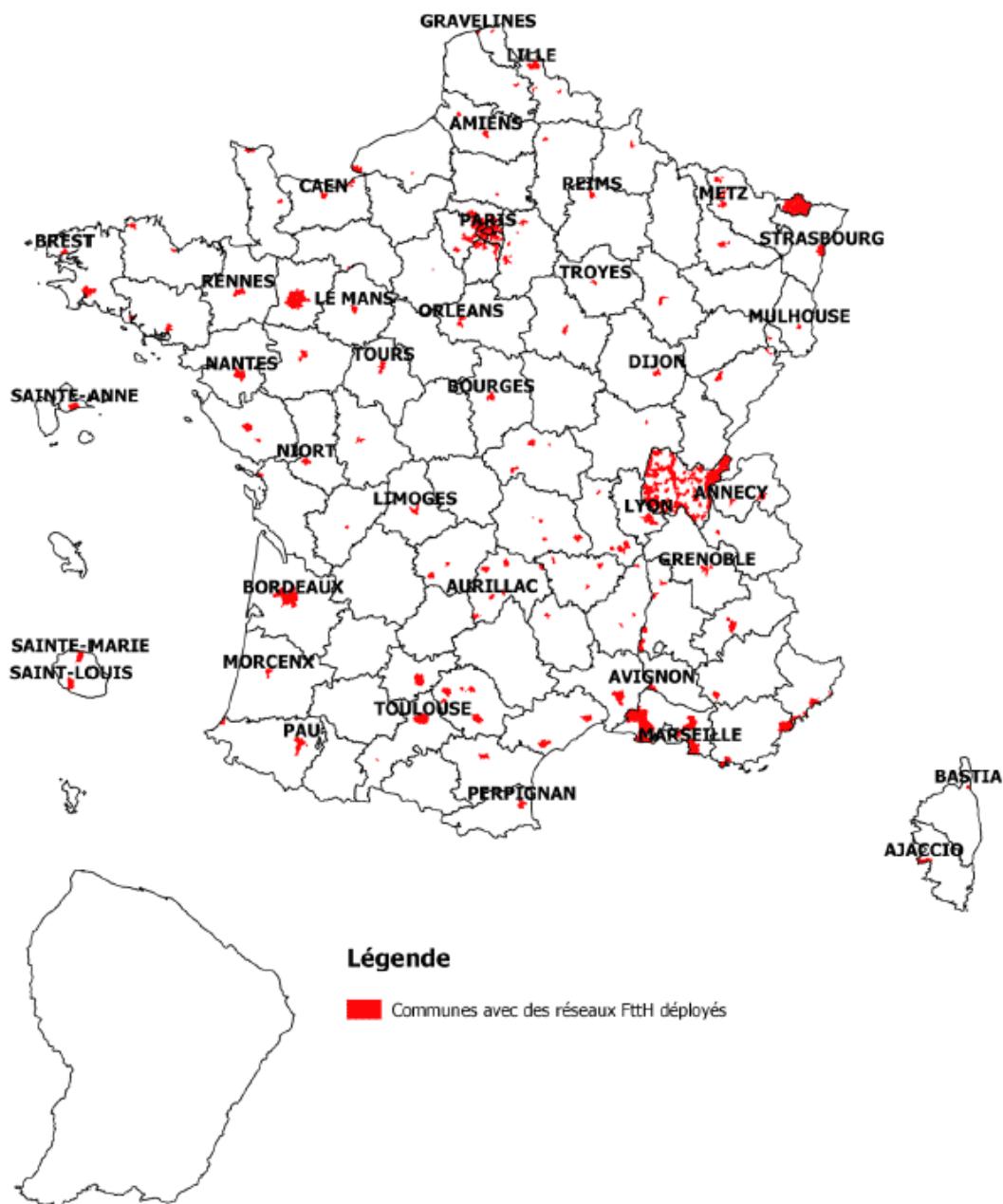
Le déploiement du réseau Inolia en direction des NRA d'Orange (les **Nœuds de Raccordement d'Abonnés**), qui sont les points de concentration du réseau de l'opérateur historique auxquels les opérateurs alternatifs viennent se raccorder pour fournir leurs services Internet haut débit) constitue un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs nationaux.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs d'Orange (on parle dans ce cas d'Espace Dédié, Restreint, Hyper Petit Site), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de localisation distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée par France Télécom.

De plus, il apparaît que dans les 5 prochaines années, les réseaux à très haut débit fibres optiques résidentiels se développeront en remplacement des réseaux du téléphone et du câble pour permettre aux utilisateurs d'accéder à de nouveaux contenus et services. Ce déploiement a d'ores et déjà commencé sur le territoire de Bordeaux Métropole et devrait concourir à intégralement desservir les Usagers à la fin de l'année 2022.

Depuis plusieurs années, les principaux opérateurs ont engagé des déploiements en fibre optique sur la partie horizontale, c'est-à-dire située sur le domaine public (le long des routes et rues ou via des infrastructures d'accueil offertes par les réseaux d'assainissement ou d'électricité par exemple).

Les cartes ci-dessous illustrent l'état des déploiements de réseaux en fibre optique et en câble coaxial en cours au niveau national.



Etat des déploiements des réseaux FttH au 31 décembre 2014

Source Arcep

I.2.4. Développement des services aux entreprises et collectivités

Comme pour les particuliers, le déploiement des infrastructures dans les NRA d'Orange permet la fourniture de service haut débit DSL. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits asymétriques avec l'ADSL2+ ou 8 Mbit/s symétriques par multiplexage de plusieurs paires de cuivre en SDSL.

Aussi le déploiement de fibre optique dans les ZAC permet d'ores et déjà aux entreprises une migration vers des services très haut-débit.

I.3. Chiffres et dates clés de la DSP

I.3.1. Chiffres clés d'INOLIA

En 2014, l'état du réseau est le suivant :

- 626 018 mètres-linéaires de génie civil déployés
 - 91 170 mètres-linéaires remis par Bordeaux Métropole au titre de la convention,
 - 151 099 mètres-linéaires remis par le délégant dans le cadre de l'avenant 3,
 - Location de 31 543 mètres-linéaires de fourreaux auprès d'Orange dans le cadre des offres RCA
- 24 URA représentant 66 888 lignes adressables sur lesquelles Inolia compte 12 410 clients en DSL ; soit un taux de pénétration global de 18,55%,
- 123 ZAC raccordées au réseau,
- Raccordement en fibre optique de 32 points-hauts opérateurs pour le service de mobilité
- + de 615 entreprises ou sites publics raccordés en fibre optique au réseau INOLIA

I.3.2. Dates clés d'INOLIA

2004

Janvier : Lancement de la consultation par Bordeaux Métropole

2006

Mars : Signature de la Délégation de Service Public
Juillet : Création d'INOLIA

Début des travaux

Décembre : 1^{er} client raccordé au réseau

2007 :

1^{er} NRA* dégroupé
Premiers services vendus

2008 :

Fin des travaux de construction du réseau

2011 :

Ouverture du NRA du Taillan Médoc
Délibération de BORDEAUX MÉTROPOLE validant la modification de la politique commerciale de la gamme DSL

2012 :

Octobre : Signature de l'avenant n°7
Contractualisation avec deux nouveaux opérateurs Néo Télécom et IMS
Raccordement du Lycée Vaclav Havel à Bègles
Lancement du raccordement de 26 points-hauts pour le service de mobilité

2013 :

Avril : Arrivée d'un nouvel opérateur Jaguar Network
Août : Signature de l'avenant n°8
Octobre : Contractualisation de l'Avenant n°9
Novembre : Ouverture commerciale du 21^{ème} NRA sur la commune du HAILLAN

2014 :

Janvier : Signature de l'Avenant n°9
Mars : Lancement de la campagne d'identification géo-marketing des entreprises
Arrivée d'un nouvel opérateur : Bretagne Télécom
Septembre : Ouverture d'un 22^{ème} NRA sur la commune d'Ambarès St denis et du 23^{ème}
sur la commune de St Médard Cerillan
Signature de l'Avenant n°10
Octobre : Ouverture commerciale de la montée en débit sur la commune de Ambarès
Bernatet
Raccordement de 15 points-hauts pour le service de mobilité

* NRA (*Nœud de Raccordement d'Abonnés*) : lieu où sont regroupées les lignes d'abonnés

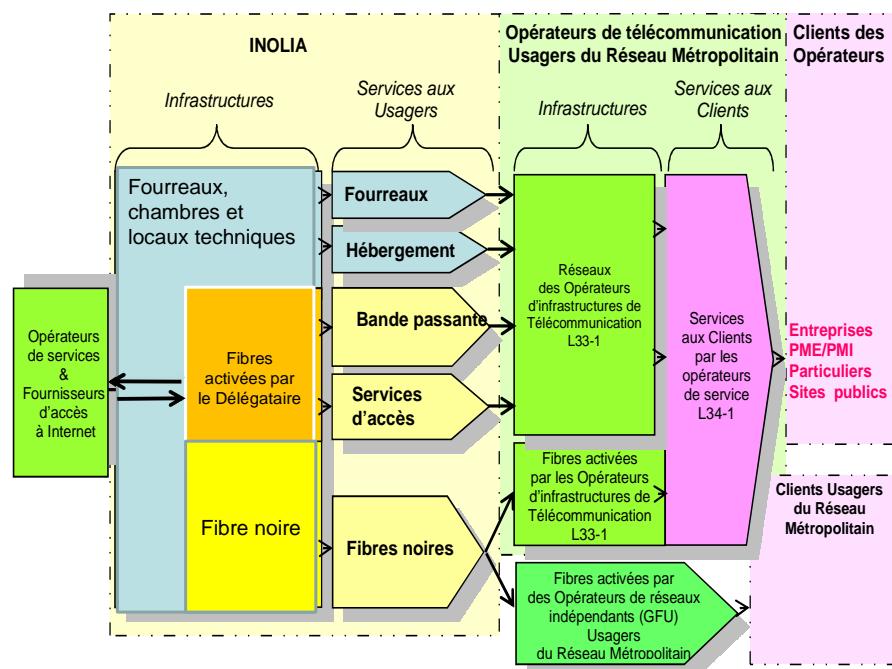
II. Volet commercial

II.1. Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité

Les principes d'égalité et d'équité définis comme principes du service public se traduisent essentiellement dans le mode de commercialisation retenu pour le délégataire ainsi que dans son catalogue de services.

La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait à travers un catalogue unique. Les clients d'Inolia sont des « Usagers » qui sont définis comme les opérateurs ou fournisseur d'accès à Internet, ou les exploitants de réseaux indépendants relevant des articles L.33-2 et L.33-3 du Code des Postes et Communications Electroniques.

Ainsi Inolia n'a pas vocation à s'adresser aux entreprises ni aux particuliers mais se situe bien uniquement dans un modèle d'opérateur d'opérateurs, ayant vocation à fournir des services d'infrastructures de télécommunications. Toutefois dans le cadre d'entreprises ou de collectivités se déclarant en GFU (Groupement Fermé d'Utilisateurs), Inolia peut, le cas échéant, vendre des services en direct vers ces usagers sans pour autant être obligé de faire appel à un opérateur pour la commercialisation des services.



La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait via un catalogue unique. Ce catalogue de services ainsi que les prix associés sont soumis à la validation de Bordeaux Métropole qui contrôle à la fois la pertinence de l'approche technicoéconomique proposée et l'adéquation avec sa politique d'aménagement du territoire.

Le principe d'équité a été essentiellement défini dans l'esprit du contrat de DSP comme une volonté primordiale du Délégant d'une approche commerciale non discriminatoire des Usagers.

II.2. Analyse du marché

II.2.1. L'accès Internet Haut débit : le DSL (sources Arcep)

Pour rappel, l'offre d'Inolia est basée sur le "dégroupage" de la paire de cuivre d'abonné, c'est à dire qu'Inolia installe ses propres équipements dans les sites répartiteurs d'Orange France Telecom de manière à exploiter les lignes téléphoniques présentes chez les abonnés, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Ainsi grâce au dégroupage, Inolia commercialise des services d'accès haut débit sur cette paire de cuivre auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet qui proposent des services Internet, données, télévision, ou voix à l'utilisateur final.

Au 31 décembre 2014, le nombre d'abonnements internet à **haut et très haut débit** sur réseaux fixes atteint 26,0 millions, soit une croissance nette de 305 000 abonnements au cours du trimestre. Sur un an, l'accroissement net s'élève à un million (+4%).

Parmi ceux-ci, le nombre d'abonnements à **très haut débit** est évalué à 3,1 millions à la fin du quatrième trimestre 2014 (+600 000 en un trimestre, +50% en un an), dont :

- 935 000 abonnements internet à très haut débit en fibre optique de bout en bout (FttH) ; leur nombre a augmenté de 135 000 au cours du trimestre et de 67% en un an ;
- 885 000 autres abonnements à très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial ; leur nombre s'accroît de 35 000 sur le trimestre et de 16% en un an ;
- 1,275 million d'autres abonnements à très haut débit dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial et ceux en VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un tel débit ; leur nombre s'accroît de 430 000 au cours du trimestre et de 72% en un an.

Le nombre d'abonnements à très haut débit représente désormais 23% du nombre total des logements éligibles au très haut débit, en croissance de 2 points en un trimestre.

Le nombre d'abonnements à **haut débit** s'élève à 22,9 millions, soit un recul de 290 000 abonnements en un trimestre et une stabilité par rapport au quatrième trimestre 2013. La baisse constatée est portée par le repli du nombre d'abonnements xDSL dont le débit est inférieur à 30 Mbits/s. Il s'élève à 22,4 millions à la fin du quatrième trimestre 2014 (-330 000 abonnements au cours du trimestre). Le nombre des autres abonnements haut débit (abonnements par le câble, en wifi, par le satellite ou la boucle locale radio) atteint 480 000 fin décembre 2014, en croissance de 35 000 en un trimestre.

Par ailleurs, au troisième trimestre 2014, les changements de ligne non sollicités causés par les opérateurs concernaient un peu plus de 3 700 lignes à haut et très haut débit, soit 0,28% de l'accroissement brut du nombre d'abonnements à haut et très haut débit.

<i>en millions</i>	T4 2013	T1 2014	T2 2014	T3 2014	T4 2014**
Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes	24 943	25 228	25 408	25 663	25 970
Nombre d'abonnements haut débit	22 876	23 009	23 054	23 166	22 875
dont abonnements xDSL	22 461	22 585	22 630	22 723	22 395
dont autres abonnements haut débit	0,416	0,424	0,424	0,443	0,480
Nombre d'abonnements très haut débit	2 066	2 219	2 354	2 497	3 095
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	0,559	0,640	0,720	0,801	0,935
dont autres abonnements très haut débit ≥ 100 Mbits/s	0,764	0,804	0,821	0,851	0,885
dont autres abonnements très haut débit ≥ 30 et <100Mbit/s*	0,743	0,775	0,812	0,845	1,275

*y compris les abonnements en VDSL2 dont le débit est >= 30 Mbits/s

<i>Evolutions du nombre total d'abonnements haut et très haut débit</i>	T4 2013	T1 2014	T2 2014	T3 2014	T4 2014**
Accroissement net sur un an, en millions	0,958	0,980	1,009	1,004	1,025
Accroissement net sur un an, en %	4,0%	4,0%	4,1%	4,1%	4%
Accroissement net au cours du trimestre, en million	0,284	0,285	0,181	0,255	0,305
Accroissement brut au cours du trimestre, en million***	1,250	1,250	1,075	1,350	1,300

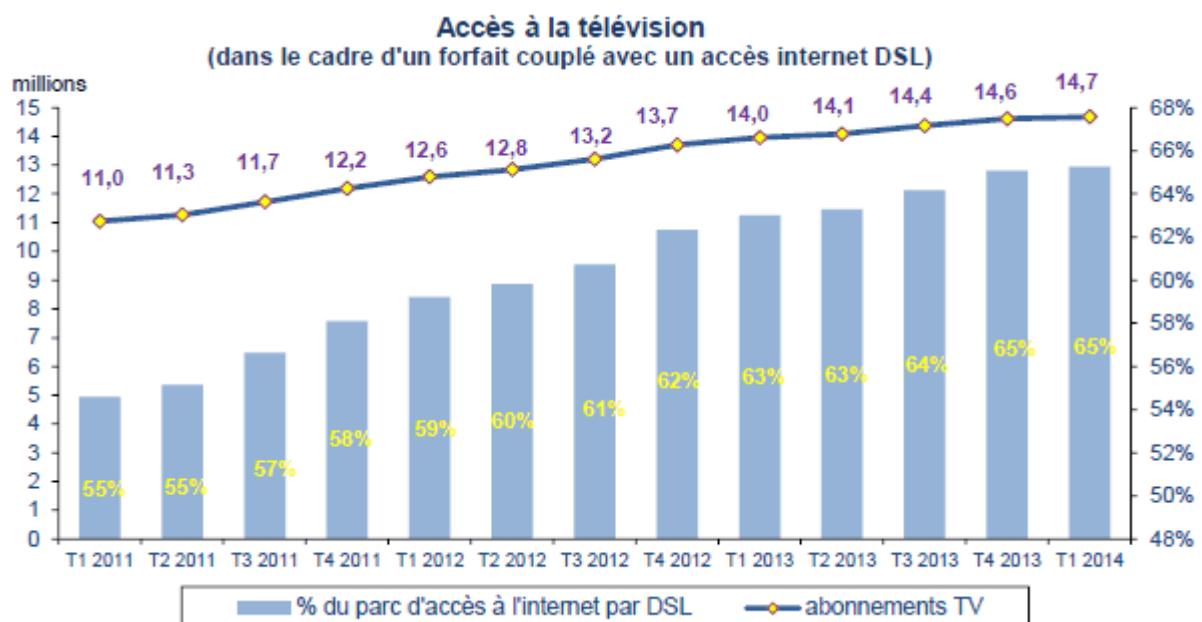
** Résultats provisoires

*** Données arrondies à 12 500 près

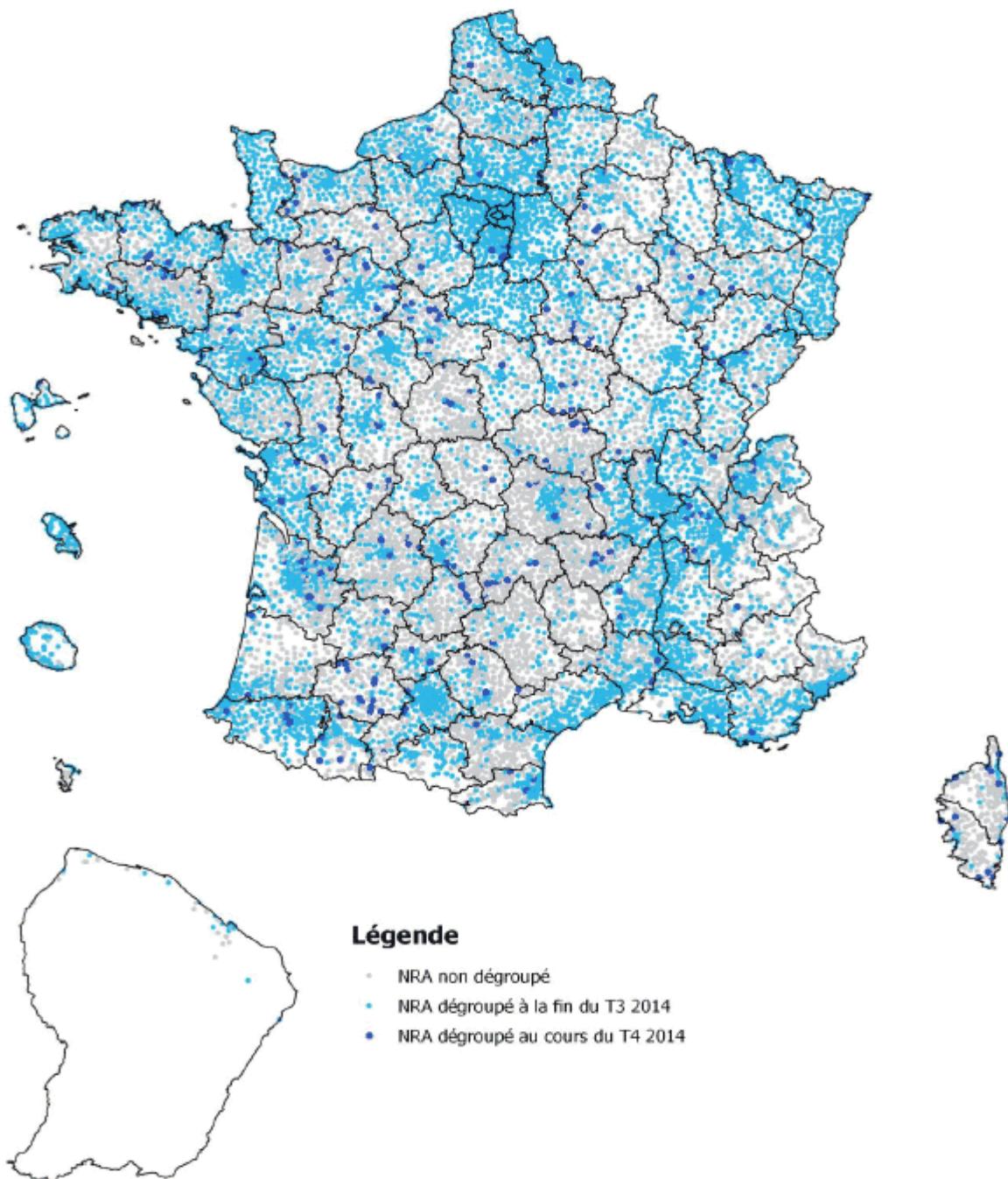
II.2.2. L'accès à la télévision par ADSL (sources ARCEP)

Deux abonnés sur trois ont un service d'accès à l'internet par le DSL. Les clients ont également la possibilité d'accéder dans le cadre de leur abonnement à un service de diffusion de la télévision. Le nombre de ces accès couplant l'internet en DSL et la télévision s'accroît de 816 000 en un an pour atteindre 15,2 millions au 30 septembre 2014. Près de 90% de la diffusion audiovisuelle se fait sur DSL, le reste l'étant via une liaison satellitaire.

Note : cet indicateur couvre les abonnements «éligibles» à un service de télévision, c'est à dire que les abonnés ont la possibilité d'activer ce service, et ce, quel que soit le nombre de chaînes accessibles et quelle que soit la formule tarifaire. Sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type «multiplay» qui intègre l'accès à un ou plusieurs services en plus de la télévision.



Couverture en haut débit par DSL par France Télécom et les opérateurs de dégroupage au 31 décembre 2014



Couverture du dégroupage au 31 décembre 2014

Source ARCEP

II.2.3. Les DSP de SFR COLLECTIVITES

SFR Collectivités, premier partenaire télécom des collectivités, est présent sur l'ensemble du territoire.



II.3. Les politiques commerciales et leurs évolutions

En juin 2014, INOLIA a souhaité faire évoluer ses offres tarifaires afin de rester compétitif et a proposé à Bordeaux Métropole un nouveau catalogue tarifaire sur les gammes DSL grand public et Lan to Lan.

Les modifications concernent le service DSL grand public (collecte locale et nationale) avec une augmentation des tarifs en dégroupage total.

Cette évolution tarifaire n'impactera pas l'équilibre économique de la Délégation de Service Public, puisqu'elle est réalisée à l'euro l'euro, tant sur la partie recette que sur la partie charges d'exploitation de cette dernière.

Et une baisse des tarifs supérieurs à 100 Mbps sur l'offre Lan to Lan.

II.3.1. Offre de Fourreaux

Dans le cadre de la signature de l'avenant 3 visant à la mise à disposition par Bordeaux Métropole d'infrastructures de réseau de type fourreaux, INOLIA commercialise auprès des opérateurs usagers des offres de fourreaux.

Le principal acteur sur ce marché est l'opérateur historique qui utilise les fourreaux posés dans les ZAC afin de raccorder ses clients.

Par ailleurs certaines municipalités telles que la ville de Bordeaux utilisent ces infrastructures pour déployer leur propre réseau d'interconnexion entre les bâtiments communaux.

INOLIA - Offre Fourreaux Tarifs (Prix HT)

Prix Applicable au 01/10/2013

Les prix sont en € HT

Frais d'accès au service

Offre valable dans ZAC et sur les voiries dont la gestion des infrastructures télécoms a été confiée par la communauté urbaine et, par transitivité, à INOLIA, dans le cadre de sa convention de concession.

Jude de faisabilité pour toutes commandes de liais	Délais
Forfait 1000 euros	10 jours ouvrés
Visite contradictoire d'infaisabilité(demande de l'	
Forfait 150 euros	
Frais de mise en service	
Forfait 700 euros	
Ouverture ticket d'incident non justifié	
Forfait 250 euros	

Redevance pour la mise à disposition en location d'un fourreau sur une voirie communautaire hors ZAC

Minimum de facturation

Pas de minimum de Facturation

Dégressivité fonction du nombre de km en Location

Nombre de km	euro / m / an	Borne supérieure
De 0 à 10 km	4,00	10
De 0 à 20 km	3,80	20
De 0 à 30 km	3,42	30
De 0 à 40 km	3,08	40
Au delà de 40 km	2,77	

Redevance pour la mise à disposition en location d'un fourreau sur une voirie communautaire intra ZAC

Minimum de facturation

Pas de minimum de Facturation

Dégressivité en fonction du nombre de km sur Location avec prise en compte du cumul linéaire commandé

Nombre de km	euro / m / an	Borne supérieure
De 0 à 20 km	1,63	20
Supérieur à 20 km	0,98	

Redevance pour la mise à disposition en IRU d'un fourreau sur une voirie communautaire

I.R.U: prix par mètre linéaire		INOLIA
Dégressivité		
sur base Km	10 ans	15 ans
De 0 à 50 km	12,00	15,00
De 50 km à 100 km	11,00	14,00
Au-delà de 100 km	10,00	13,00
		20 ans
		17,00
		16,00
		15,00

Redevance de la maintenance pour un fourreaux

Prix en €/m/an	
0,39	Premier fourreau
0,11	Fourreaux suivants

La redevance de la maintenance couvre la maintenance préventive et corrective et s'applique dans le cas des IRU

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'un fourreau est de T0+ 4 semaines.

Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'un fourreau est de T0+ 4 semaines.

Garantie de temps de rétablissement

GTR : 8 heures si fourreaux disponibles
GTR : 15 heures si Fourreaux non disponibles

II.3.2. Offre de Fibre Optique Noire

L'offre de fibre optique noire consiste à mettre à disposition d'opérateurs ou de gestionnaires de réseaux Indépendants des liaisons optiques entre deux ou plusieurs points de son réseau. Celles-ci peuvent permettre à un opérateur de raccorder des sites en très haut débit (répartiteur par exemple) ou à un gestionnaire de réseau indépendant de raccorder plusieurs sites de son réseau.

Peu d'acteurs disposant d'infrastructures télécoms de forte capillarité sur le territoire communautaire se positionnent en tant qu'opérateurs d'opérateurs sur le marché de la fibre noire.

Les infrastructures optiques d'Inolia permettent de couvrir de nombreuses zones sur lesquelles il n'existe auparavant aucune offre de fibre optique et ceci dans le but d'offrir des possibilités de dégroupage aux fournisseurs d'accès Internet dans le territoire communautaire et notamment dans les zones moins denses.

Certains opérateurs qui n'ont pas d'infrastructures propres sur Bordeaux Métropole et qui sont orientés vers les entreprises, sont intéressés par les services de fibres noires d'Inolia pour le raccordement d'entreprises.

De plus l'offre de location de fibres optique d'Inolia constitue une opportunité majeure pour des acteurs locaux, tels Adista, E-Tera, Heliantis, Aquitaine Valley, Cheops souhaitant se positionner sur les offres très haut débit ou pour les gestionnaires de réseaux indépendants.

INOLIA - Offre FON - Tarifs				
Prix Applicable au 01/10/2013 Les prix sont en € HT				
Frais d'accès au service				
FAS par extrémité pour un site déjà raccordé FON INOLIA	4500 €	à moins de 100 mètres d'une chambre de raccordement		
1500€	Sur devis	à plus de 100 mètres d'une chambre de raccordement		
Les frais d'accès au service comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans la BPE et le test du lien. Dans la mesure où les chambres de raccordement seraient à créer, le prix est égal au coût de création de la chambre majoré de 15%.				
Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires				
Minimum de facturation				
Pas de minimum de Facturation				
Dégressivité en fonction du nombre de km sur Location				
Nombre de km	euro / m / an	Borne supérieure		
Illustration Loc 1 an		en KM		
De 0 à 10 km	1,000	10		
De 3 à 15 km	0,985	15		
De 3 à 20 km	0,970	20		
De 3 à 25 km	0,951	25		
De 3 à 30 km	0,932	30		
De 3 à 35 km	0,904	35		
De 3 à 40 km	0,877	40		
De 3 à 50 km	0,842	50		
De 3 à 60 km	0,808	60		
De 3 à 70 km	0,772	70		
De 3 à 80 km	0,733	80		
Au delà de 100 km	0,689	100		
I.R.U: prix par mètre linéaire				
Dégressivité sur base Km	INOLIA			
De 0 à 50 km	10 ans	15 ans		
5,77	7,38	8,46		
De 50 km à 100 km	5,19	6,23		
4,33	5,19	7,69		
Au-delà de 100 km		6,15		
Redevance de la maintenance pour une paire de fibres optiques noires (pour les IRU)				
Prix en €/ml/an				
0,11	La redevance de la maintenance couvre la maintenance préventive et corrective.			
Délai de livraison				
Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.				
Garantie de temps de rétablissement				
GTR : 8 heures si fon disponibles				
GTR : 15 heures si fon non disponibles				

II.3.2.1. Offre « DSL Grand Public et DSL Entreprise »

Début 2014, INOLIA a fait évoluer sa gamme « DSL Grand Public ».

INOLIA en accord avec Bordeaux Métropole a souhaité apporter des modifications à son catalogue tarifaire à compter du 1^{er} septembre 2014.

➤ DSL Grand Public

INOLIA GAMME ADSL Grand Public - Tarifs		
Prix Applicable au 01/09/2014 Les prix sont en € HT		
Porte de Livraison en Hébergement		
FAS d'interconnexion Ethernet Livraison / Port		Frais mensuels / Port livraison POP INOLIA
Ethernet 10M	1 500	0
Ethernet 20M	1 500	0
Fast Ethernet	1 500	0
Giga Ethernet	5 000	0
		Frais mensuels / Port pour une livraison Site distant
Ethernet 10M		550
Ethernet 20M		700
Fast Ethernet		1 100
Giga Ethernet		2 750
Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage partiel		
Frais d'Accès aux Services / Port DSL		Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	66	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500) 12,90
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	66	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500) 10,06
Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage total		
Frais d'Accès aux Services / Port DSL		Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	56	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500) 18,55
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	56	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500) 16,81
Options Ponctuelles et autres informations tarifaires		
Option ponctuelle		
Resiliation Dégroupage Partiel	35,0	
Resiliation Dégroupage Total	20,0	
Perte - Notification	0,0	
Accessoires tarifaires		
Signalisation à tort	125,77	
Commande non-conforme	41,0	
Intervention à tort	300,0	
Migration 1 > 1 Dégroupage Partiel	66,0	
Migration 1 > 1 Dégroupage Total	56,0	
Migration partiel vers total	56,0	

➤ DSL Entreprise

INOLIA GAMME DSL Entreprise - Tarifs				
Prix Applicable au 01/10/2013 Les prix sont en € HT				
Porte de Livraison en Hébergement				
Débit de la porte de livraison	FAS	Redevance Mensuelle en Hébergement INOLIA	Redevance Mensuelle en site distant	
Ethernet 10M	1 500,00 €	-	550,00 €	
Ethernet 20M	1 500,00 €	-	700,00 €	
Fast Ethernet	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €	
Giga Ethernet	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €	
Liens d'Accès en ADSL IP en zone du Délégataire ou zone de revente				
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle	Option livraison nationale
DSLE 0,5A	128/512	300,00 €	30,00 €	4,00 €
DSLE 1A	256/1024	300,00 €	34,00 €	4,00 €
DSLE 2A	256/1640	300,00 €	39,00 €	3,00 €
Liens d'Accès en SDSL en technologie IP en zone du Délégataire ou zone de revente				
Gamme Monopaire				
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle	Option livraison nationale
DSLE 0,5S	512	300,00 €	31,00 €	4,00 €
DSLE 1S	1024	300,00 €	35,00 €	6,00 €
DSLE 2S	1640	300,00 €	40,00 €	11,00 €
DSLE 3S bis	2048	300,00 €	53,00 €	8,00 €
DSLE 4S bis	2276	300,00 €	58,00 €	14,00 €
DSLE 5S bis	4096	300,00 €	63,00 €	35,00 €
Gamme bi-paire				
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle	Option livraison nationale
DSLE 0,5S	512	315,00 €	45,00 €	3,00 €
DSLE 1S	1024	315,00 €	49,00 €	3,00 €
DSLE 2S	1640	315,00 €	59,00 €	13,00 €
DSLE 4S	3604	315,00 €	77,00 €	15,00 €
DSLE 5S bis	4069	315,00 €	93,00 €	20,00 €
DSLE 6S bis	4608	315,00 €	103,00 €	22,00 €
DSLE 8S bis	8192	315,00 €	107,00 €	37,00 €
DSLE 10S bis	8192	315,00 €	136,00 €	63,00 €
Gamme quadri-paire				
Gamme	Débit IP Garanti	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle	Option livraison nationale
DSLE 1S	512	380,00 €	84,00 €	15,00 €
DSLE 2S	1024	380,00 €	94,00 €	28,00 €
DSLE 4S	3604	380,00 €	112,00 €	40,00 €
DSLE 8S bis	4608	380,00 €	143,00 €	58,00 €
DSLE 12S bis	8192	380,00 €	184,00 €	75,00 €
DSLE 16S bis	8192	380,00 €	213,00 €	84,00 €
Options Récurrentes				
Option	frais de mise en oeuvre	redevance mensuelle		
GTR 24h/24 7j/7 accès monopaire	-	17 €/accès		
GTR 24h/24 7j/7 accès bipaire	-	23 €/accès		
GTR 24h/24 7j/7 accès quadripaire	-	28 €/accès		
Options Ponctuelles et autres informations tarifaires				
Option ponctuelle		Prestation de desserte interne		
Changement de débit	200,00 €	de 0 à 3 mètres	Gratuit	
changement de site	sur devis	de 3 à 60 mètres	300,00 €	
		au-delà de 60 mètres	sur devis	
Accessoires tarifaires				
signalisation intervention à tort	130,00 €			
commande non conforme	50,00 €			
Intervention à tort	300,00 €			
Résiliation	300,00 €			

II.3.3. Offre d'hébergement

L'offre d'hébergement d'Inolia consiste à la mise à disposition d'un espace technique dans un environnement télécom (énergie, climatisation, ...) en lien avec les acteurs du marché présents sur le site permettant à un opérateur de produire des services télécoms (accès internet à destination des entreprises ou des particuliers, hébergement de sites internet...). Cette offre s'adresse aux opérateurs nationaux ou locaux.

Inolia apporte une offre concurrente sur Bordeaux et se positionne comme le seul acteur offrant des services d'hébergement télécoms sur la commune de Pessac.

INOLIA GAMME SERVICES HEBERGEMENT - Tarifs					
Prix Applicable au 01/10/2013					
Les prix sont en € HT					
Ces offres sont soumises à une étude de faisabilité					
Offre de Cage dans shelter					
L'offre d'Hébergement Cage dans un des locaux techniques du concessionnaire est une offre qui s'entend pour de la surface d'hébergement brute avec possibilité de mettre en place des ateliers énergie dans le local Les prix s'entendent pour une surface minimum de 10 m ²					
Frais d'Accès au service	5 000 €	par cage			
Loyer Mensuel					
Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement				
1 an renouvelable	75	€/mois/m ²	énergie non incluse		
Délai de livraison					
T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité					
Offre d'hébergement dans shelter par INOLIA					
L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du concessionnaire est une offre qui s'entend pour un emplacement (baie). Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle 600 x 600 x 900 selon le plan d'occupation (en mm). Les prix s'entendent pour un emplacement avec ou sans fourniture d'énergie en 48V ou 220 VAC					
Frais d'Accès au service	550 €	par emplacement			
Loyer Mensuel					
Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement				
1 an renouvelable	620	€/mois/baie	énergie incluse		
1 an renouvelable	450	€/mois/baie	sans énergie		
Délai de livraison					
T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité					
Offre d'hébergement PM dans locaux sans possibilité d'énergie ni climatisation					
L'offre d'Hébergement PM dans un des locaux techniques du concessionnaire est une offre qui s'entend pour de la surface d'hébergement brute sans possibilité d'installation d'ateliers énergie ou de climatisation L'offre permet de souscrire l'intégralité de la surface du local ou bien des emplacements 600*300 dans un local mutualisé					
Espace dédié dans salle mutualisée					
Frais d'Accès au service	2 000 €	par emplacement			
Abonnement annuel	800 €	par emplacement			
Mise à disposition d'un local					
Frais d'Accès au service	2 000 €				
Abonnement annuel jusqu'à 5 m ²	1 500 €	par local			
Abonnement annuel de 5m ² à 10m ²	2 500 €	par local			
Liste des locaux disponibles mise à jour tous les 6 mois					
Liaison Inter-Bâtiment (LIB) en Espace d'hébergement					
Description des Prestations et Conditions Associées.					
L'offre de Liaison Inter-Bâtiment est indispensable à la livraison des services aux Utilisateurs. Ces liaisons Inter-Bâtiment se composent de deux demi-segments, respectivement terminés en Tableau de Distribution Optique (ODF) ou Cuivre (CDF). Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un demi-segment LIB, raccordement, testing inclus.					
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Cuivre	2 500 €	par LIB	LIB Monomode ou Multimode		
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Optique	3 000 €	par LIB	LIB Cuivre Cat 5		
Loyer Mensuel					
Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement				
1 an renouvelable	20	€/mois/LIB			
Délai de livraison					
T0 + 2 semaines sous réserve de disponibilité sur ports ODF ou CDF.					
Localisation des shelters					
Bordeaux POP INOLIA (rue Gabriel Peri)	30 M ²				
Pessac POP INOLIA (Rue Gutenberg)	15 M ²				
Bruges POP INOLIA (Rue Claudeville)	30 M ²				
Bègles POP INOLIA (rue des terres Neuves)	20 M ²				
Taliran Médoc POP INOLIA (rue de la maison de jeunes)	15 M ²				
Localisation des PM					
Bordeaux PM Quai de la Souys					
Bruges PM ZAC Tasta					
Bordeaux PM ZAC Ravezie					
Bègles PM ZAC Mairie					
Mérignac PM ZAC MERIGNAC Centre					

II.3.4. Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan »

Cette offre est très importante pour l'émergence du très haut débit pour les entreprises. En effet, elle est, après le DSL, la seule solution pour la fourniture de services haut débit garantis au-delà de 8 Mbit/s mais elle peut aussi être utilisable pour des débits inférieurs dans des zones où le DSL n'est pas présent. Elle repose sur la présence de fibre optique dans les zones à fort trafic comme les zones d'activités et a pour objectif de valoriser l'actif fibre d'Inolia notamment dans les zones d'activités.

Ce marché semble de plus en plus dynamique grâce à plusieurs moteurs :

- A court terme par l'augmentation intrinsèque des débits demandés par les entreprises du fait de l'arrivée de nouveaux services tels que la visio-conférence ou le cloud computing. En complément, les offres de services sur fibre optique compétitives deviennent de plus en plus un argument certain de compétitivité économique et territoriale, c'est pourquoi on note une multiplication et une diversification de ces offres.
- A moyen terme (2/3 ans), on peut s'attendre selon les analystes au décollage du FTTx (« Fiber To The Building ou Home ou Curb ») qui se traduira par le raccordement d'un nombre significatif de foyers mais aussi par la nécessité d'adapter les offres du fait d'une concurrence nouvelle. Néanmoins les offres de Lan to Lan ne devraient pas subir dans un futur proche la concurrence des offres FTTH car les architectures sont totalement différentes puisque dans le cadre d'offre LAN to LAN on utilise une paire de fibres dédiées de bout en bout pour chaque utilisateur final contrairement aux offres FTTH.

Par sa capacité à offrir des débits de l'ordre de 10 Mbit/s à 1 Gbit/s, elle répond totalement à l'ensemble des besoins des entreprises dans le temps. Par le positionnement et l'agressivité de son prix, elle se veut le principal catalyseur de changement dans l'organisation des entreprises autour des réseaux de données et d'Internet.

Sur ce marché la seule offre opérateur réellement concurrente à ce jour sur les débits supérieurs à 2 Mbit/s est l'offre CE2O de l'opérateur historique qui porte lui aussi ce type de service sur médium de type fibre optique.

INOLIA a fait évoluer sa gamme « Lan to Lan » en 2014. Cette nouvelle tarification a été appliquée en accord avec Bordeaux Métropole à compter du 1^{er} septembre 2014.

INOLIA - Offre LAN to LAN - Tarifs

Prix Applicable au 01/09/2014

Frais d'accès au service et redevance en fonction du débit

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN). Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire.

Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

Tarification du Site Central (Tronc)

Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle
Tronc collocalisé ¹	Ethernet 10/100/1000	1 500 €	0 €
Tronc distant 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	550 €
Tronc distant 100 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	1 100 €
Tronc distant 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 750 €

¹ le débit du tronc collocalisé sera déterminé par le délégataire en fonction de la somme cumulé des débits des feuilles souscrites

Tarification du site distant (feuille)

Débit de la feuille	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle POP (Tronc & feuille raccordés au même POP)	option Livraison Nationale**
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	195 €	50 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	290 €	80 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	325 €	90 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	366 €	100 €
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	408 €	160 €
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	523 €	180 €
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	570 €	200 €
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	618 €	200 €
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	618 €	240 €
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	618 €	280 €
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	660 €	300 €
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	903 €	400 €
Feuille 300 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	918 €	540 €
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	974 €	680 €
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 115 €	770 €
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 214 €	840 €
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 304 €	910 €
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 353 €	960 €
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 394 €	990 €
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 435 €	1 000 €

*Pour tout engagement ferme de 3 ans, les Frais d'accès au Service des feuilles LAN to LAN sont offerts

Offre Bundle

Offre OpenLAN	Nb de liens	Débit total *	Frais accès au service	Redevance Mensuel
OpenLAN 100M	jusqu'à 5 feuilles de 2 à 10 Mbps	100 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €
OpenLAN 200M	jusqu'à 10 feuilles de 2 à 100 Mbps	200 Mb/s partagé	5 000 €	3 500 €
OpenLAN 500M	jusqu'à 20 feuilles de 2 à 100 Mbps	500 Mb/s partagé	7 000 €	5 000 €
OpenLAN 1G	jusqu'à 40 feuilles de 2 à 100 Mbps	1 Gb/s partagé	10 000 €	8 000 €

** la somme des débits de toutes les liens doit être inférieur au débit total souscrit

Raccordement Extrémité Distante en fibre optique

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à moins de 100 ml du réseau	4 500 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à entre 101 ml et 325 ml du réseau	Sur devis plafonné à 20 000 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 325 ml du réseau	Sur devis

Options et Divers

Options	FAS	Redevance mensuelle
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site) <= 10 Mbps	0 €	60 €
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site) > 10 Mbps	0 €	120 €
QinQ (par feuille) *	150 €	15 €
VLAN supplémentaire (par feuille) *	150 €	10 €
Livraison sur port optique (Par Feuille)	500 €	-
Accès aux MIB (par équipement)	sur devis	-
Insertion nouveau site (service OpenLan hors Fas feuille)	150 €	-
Divers	FAS	Redevance mensuelle
Modification du débit du service **	150 €	-
Changement de gamme OpenLan	Delta des FAS	
suppression d'un site dans un OpenLan	500 €	
Intervention à tort	500 €	-

* FAS offerts dans le cas d'une souscription lors de la commande initiale.

** dans la limite de la capacité de l'équipement CPE

Délai de livraison prévisionnel

To + 14 semaines pour un site non raccordé en FON au réseau DSP

Qualité de service

Taux de disponibilité sur cct non protégé de Site à POP : 99,85%

GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

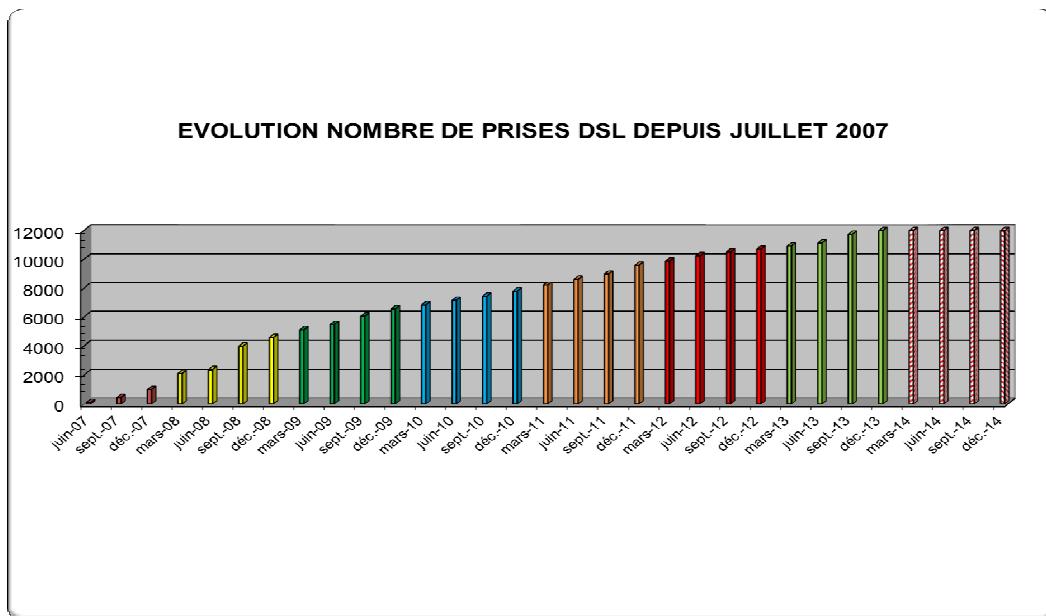
II.4. Evolution de l'activité

Le DSL :

Au 31 décembre 2014 sur les 24 centraux ouverts à la commercialisation dont l'ouverture de trois nouveaux NRA en 2014 sur les communes d'Ambarès St Denis, Saint Médard Cerillan et d'Ambarès Bernatet, INOLIA comptait 12 410 liens activés sur le réseau.

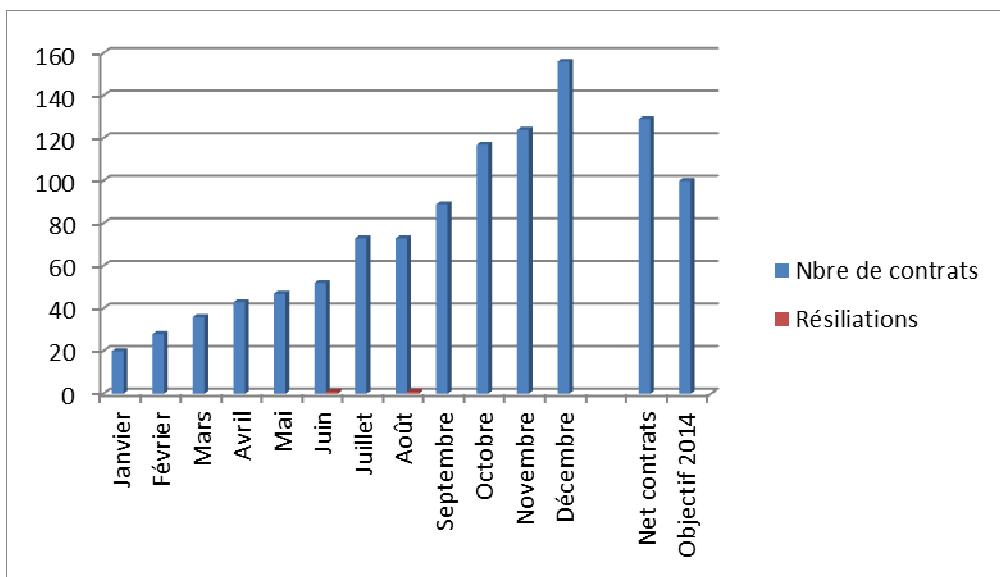
Cela représente un taux de pénétration global de 18,55 % sur les 66 888 lignes adressables.

Nous notons cependant une stagnation des liens DSL cette année.



Le portefeuille clients :

Le portefeuille clients était faible en début d'année ; vous noterez ci-dessous qu'elle en fut sa progression pour atteindre une valeur potentielle (FAS+ revenu année 1) d'environ 950K euros fin 2014.

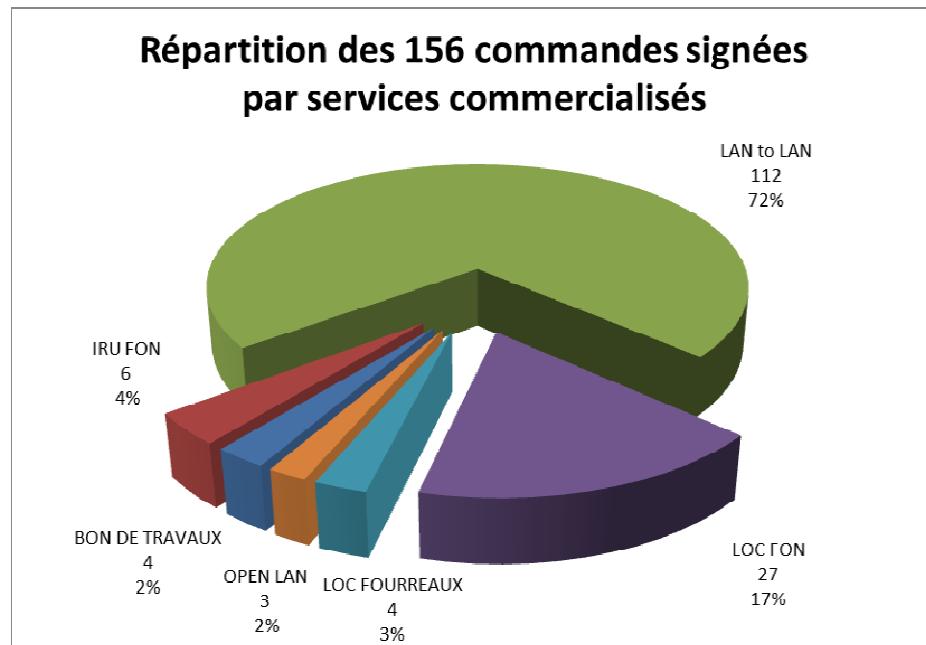


L'activité commerciale :

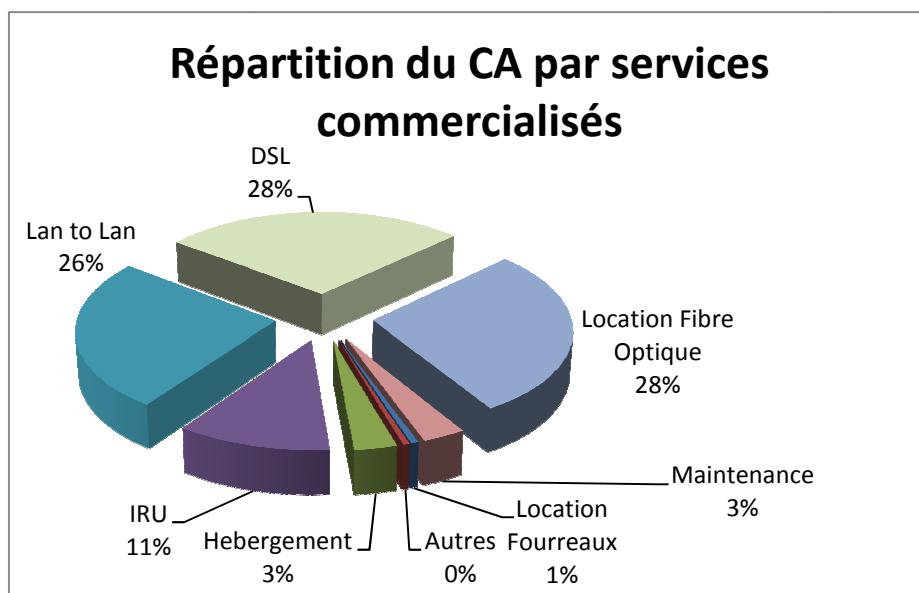
L'année 2014 s'est soldée par un chiffre d'affaires de 9 872 millions d'euros.

INOLIA a enregistré la signature de 156 contrats, dont 2 résiliations, 2 renouvellements de liens et 11 upgrades. Quelques contrats emblématiques :

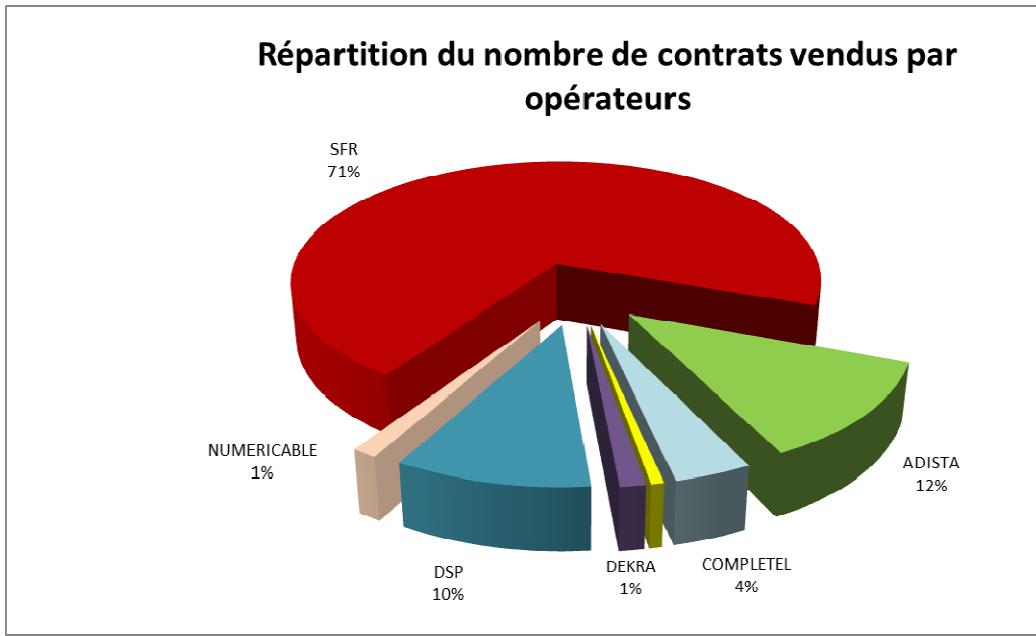
- Grepa III : 8 nouveaux sites lycées raccordés portant le total à 34 lycées raccordés par Inolia
- 2 nouvelles Mairies (Bruges et Gradignan) portant le total à 16 communes raccordées par Inolia



Répartition du CA 2014 par services commercialisés



La ventilation des contrats enregistrés en 2014 au niveau des opérateurs se présente de la manière suivante :



II.5. Liste des demandes des usagers et des collectivités

Inolia a contractualisé avec un nouvel opérateur en 2014 : Bretagne Télécom.

Concernant les demandes au niveau des collectivités, le marqueur 2014 restera la Mairie de Mérignac puisque nous avons enregistré 8 sites supplémentaires raccordés par Inolia suite à l'Appel d'Offre que nous avons remportés.

II.6. Liste des usagers clients

Les contrats signés en 2014

opérateurs	Nombre de clients
ADIM SUD OUEST	1
BON DE TRAVAUX	1
ADISTA	19
LAN to LAN	12
LOC FON	4
OPEN LAN	3
BMA	1
BON DE TRAVAUX	1
CHU BDX	1
LOC FON	1
COMPLETEL	6
LAN to LAN	6
CUB	1
LOC FON	1
DEKRA EX AUTO CONTACT	2
LOC FON	2
DSP	4
LOC FON	4
BON DE TRAVAUX	1
LOC FOURREAUX	1
INTERDATA	2
LOC FON	2
MAIRIE DE BORDEAUX	1
LOC FOURREAUX	1
MAIRIE DE MERIGNAC	1
IRU FON	1
MAIRIE DE VILLENAVE D ORNON	1
IRU FON	1
NUMERICABLE	2
LOC FOURREAUX	2
RECTORAT BORDEAUX	1
LOC FON	1
SFR	111
BON DE TRAVAUX	1
IRU FON	4
LAN to LAN	94
LOC FON	12
Total général	156

Compte tenu des délais de déploiement à minima 8 semaines, les commandes passées en novembre et décembre sont comptabilisées en 2014 mais seront déployées en 2015.

Concernant la liste des usagers clients nous distinguerons les clients opérateurs télécoms et les clients SSII.

OPERATEURS TELECOM	SSII
ADISTA/RMI	AQUITEM
BOUYGUES	CHEOPS
BRETAGNE TELECOM	CIS VALLEY
COGENT	INNOVALIS
COMPLETEL	IMS
COVAGE	NOVENCI
E-TERA	SYNTIS
ORANGE FT	
FREE	
GIRONDE HD	
HELIANTIS	
INTERROUTE	
INTERDATA	
MACS THD	
NUMERICABLE	
NEO TELECOM	
OBIANE	
SFR	
SOGEA NETWORKS	
VERIZON	
WIFIRST	
JAGUAR NETWORK	

II.7. Politique tarifaire et son évolution

II.7.1. Evolution tarifaire souhaitée pour 2015 :

INOLIA réalisera un benchmark pour évaluer la nécessité de modifier son catalogue tarifaire.

II.8. Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir

Les opérateurs :

Le nombre d'opérateurs opérants sur le réseau Inolia sera stable sur 2015 avec un effet notable qui sera le rapprochement des entités SFR-Numéricâble-Completel.

Inolia et l'activité commerciale entreprise :

Nous prévoyons cette année le raccordement d'une centaine de nouvelles entreprises pour le compte de nos opérateurs clients.

Ouverture de nouveaux NRA :

L'année 2015 sera marquée par l'ouverture commerciale des 3 NRA classe IV sur les communes de Floirac, Ambès et Le Haillan ainsi que de 2 NRA Med Saint Aubin du Médoc Genêt et le Taillan Hon-tane.

Les liens DSL :

Concernant la vente de liens DSL, Inolia pense atteindre les 13 500 clients raccordés à son réseau d'ici la fin de l'année 2015.

III. Volet technique

III.1. Description des moyens techniques et humains mis en œuvre

III.1.1. Organisation de la société INOLIA

Créée le 25 Juillet 2006, la société Inolia SA s'est substituée à LD Collectivités le 23 Septembre 2006 dans ses droits et obligations nés au titre de la délégation de service public octroyés par Bordeaux Métropole, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit.

La société Inolia SA a un capital initial de 37 000 Euros. Le 8 mars 2007, par décision du Conseil d'Administration, le capital de la société INOLIA SA a été porté à 5 500 000 € par création et émission de cinq millions quatre cent soixante-trois mille (5.463.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro chacune. La totalité de ces actions a été souscrite par la société LD Collectivités qui détenait à cette date 99,32% du capital.

Le 18 décembre 2007, le Conseil d'Administration acceptait l'entrée au capital d'Inolia SA du partenaire institutionnel la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de 40 %.

Le capital d'INOLIA SA était détenu fin 2010 comme suit

- 59,99% : SFR Collectivités
- 40% : Caisse des Dépôts et Consignations
- 0,01% : 6 minoritaires

Pour rappel Inolia avait obtenu le 25 Septembre 2006 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration référencé 06/2588 lui permettant de fournir des réseaux de communications électroniques ouverts au public et de fournir des services des réseaux de communications électroniques autres que des services téléphoniques conformément aux dispositions de l'article L33-1 du Code des Postes et Télécommunications et avait signé avec France Télécom Orange en Octobre 2006 la Convention d'Accès à la Boucle Locale de France Télécom permettant la commande des salles de dégroupage.

Durant les trois premières années du contrat de délégation de service public, Inolia a consacré l'essentiel de ses actions au déploiement de son réseau structurant.

Au début de l'année 2009, le déploiement initial étant terminé, Inolia s'est alors concentré sur le raccordement des clients ainsi que sur le renseignement des différentes bases de données nécessaires à l'analyse par le délégant.

Le 6 juin 2012, la SA INOLIA est devenue SAS Inolia. Les nouveaux statuts d'INOLIA, préalablement validés par le délégant, ont été modifiés et acceptés par les actionnaires.

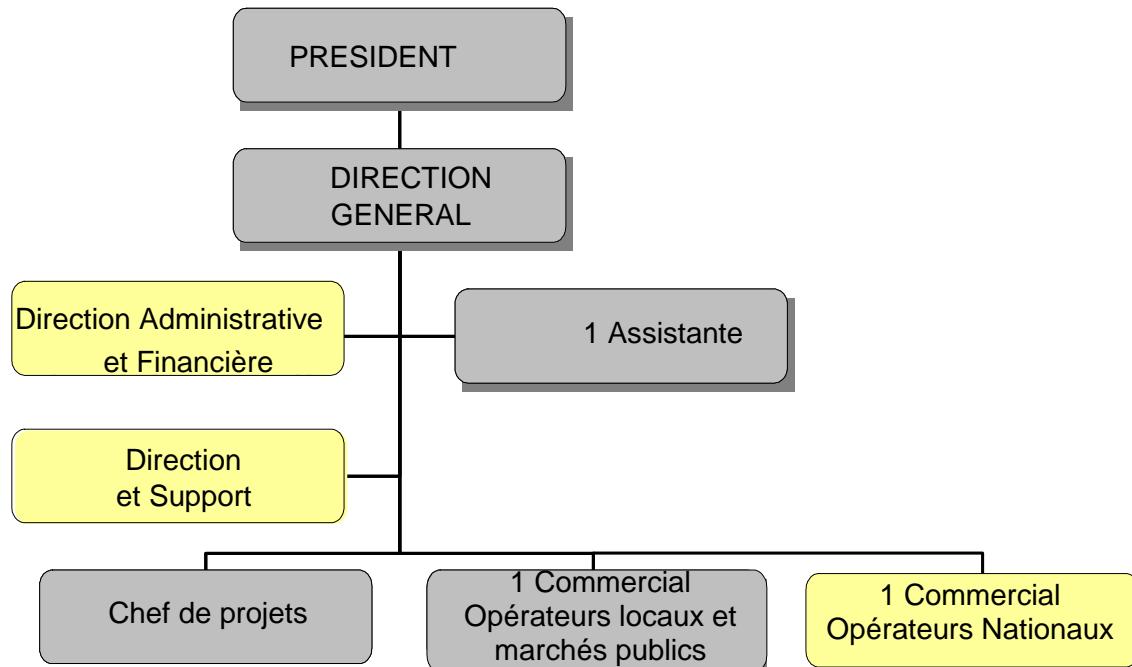
Le capital de la société reste inchangé.

En ce qui concerne le déploiement, l'organisation mise en place par Inolia est toujours structurée pour déléguer la maîtrise d'œuvre à des entreprises autour de 3 grands axes :

- Etude des raccordements par la production de dossiers sites
- Génie civil
- Dégroupage

Par ailleurs Inolia se charge d'assister la Communauté Urbaine dans la définition des nouveaux projets de déploiement d'infrastructure de type fourreau qu'elle installe à l'occasion de travaux structurants sur le domaine public routier de sa compétence.

La structure fonctionnelle directe de la société Inolia en 2014 est synthétiquement la suivante :



Les fonctions « grises » traduisent les fonctions propres à Inolia, dédiées à la société ad hoc et à son activité, et qui permettent à celle-ci de se déployer efficacement sur un marché local en parfaite connaissance et maîtrise des caractéristiques géographiques et commerciales de celui-ci.

Les fonctions « jaunes » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc.

Les fonctions « commercial » et « chef de projets » sont réalisées par des collaborateurs la société présents localement afin de garantir la qualité des prestations servies aux clients.

Au total, et sur un bilan fin 2015 du nombre d'employés travaillant sur le projet de déploiement du Réseau Haut Débit communautaire, il apparaît que :

- 8 collaborateurs travaillent spécifiquement pour la société ad hoc,
- 1 collaborateur commercial chargé des acteurs nationaux pour le compte d'Inolia et d'autres filiales de l'actionnaire de la société ad hoc titulaires de Délégations de Service Public et mobilisé au sein de ce dernier,
- 10 employés sont mobilisés au sein des actionnaires de la société ad hoc pour remplir les fonctions génériques, tels la cartographie ou le traitement des commandes
- 15 employés travaillent directement sur le déploiement des clients finaux sur l'infrastructure Inolia.

La répartition des différentes quotes-parts des personnels directement affectés à la société :

Fonction	quote-part ETP
'-> A Fouchet : Directeur Général	65%
'-> A Morales : Directeur Opérations France Ouest	5%
'-> A Lalande : Assistante	85%
'-> L Piguet : Assistante	15%
'-> P-E Heugas : Responsable Commercial	90%
'-> P Liot : Commercial	10%
'-> C Menet : Chef de projet	80%
'-> C Choblet : Chef de projet	50%
Masse salariale totale refacturée	236 956,20 €
Coeff charges patronales (48,78%)	115 596,07 €
TOTAL	352 552,27 €

Répartition des fonctions mutualisées chez SFR Collectivités :

Fonction	quote-part ETP
Cartographie	5,0%
Marketing / Dir. Commerciale	12,5%
Coordination Déploiement	12,5%
Assistante Dir. Générale	5,0%
Business Développement	5,9%
Direction Générale	5,2%
Masse salariale totale refacturée	65 646,31 €
Coeff charges patronales (48,78%)	32 022,27 €
Coeff peines et soins (5%)	4 883,43 €
TOTAL	102 552,01 €

Concernant les fonctions mutualisées chez l'actionnaire ad hoc, SFR

Fonction	quote-part ETP Inolia
Assistance juridique	
Services généraux	
Assistance financière (Comptabilité-fiscalité-trésorerie-gestion)	
Support RH (gestion-relations sociales-paye)	
Communication interne	
Fonction achats	
Réglementation-stratégie	
Total refacturé forfait	85 559,75 € 15 000,00 € 100 559,75 €

III.1.2. Sous-traitance

III.1.2.1. Etudes et Travaux de Génie Civil

INOLIA travaille avec des sous-traitants pour la partie de construction des raccordements clients en fibre optique.

Il est à noter qu'INOLIA sous-traite les travaux de génie civil et de fibre optique à des entreprises basées régionalement :

- SERPOLLET – BEGLES,
- SOGETREL – MARTILLAC,
- INEO – BORDEAUX,
- EIFFAGE/CASSAGNE – BEGLES,
- AXIONE – BORDEAUX,
- VINCI ENERGIE – MERIGNAC,

Le bureau de contrôle qui réalise les plans de prévention ainsi que la mission CSPS est DEKRA.

III.1.2.2. Infrastructures utilisées

Le déploiement d'Inolia s'est réalisé dans un esprit de partenariat entre les collectivités et le concessionnaire, avec pour objectif principal l'utilisation d'infrastructures existantes lorsque cela était faisable.

Les réunions de travail avec les services techniques des communes et les services de voiries de Bordeaux Métropole ont permis d'identifier des linéaires de fourreaux utilisables, permettant de faciliter le déploiement de l'infrastructure passive.

Ainsi en complément aux travaux de génie civil, des infrastructures tierces d'opérateurs nationaux, tels SFR, Verizon, Bouygues Télécom, I21, ou de collectivités ont été utilisées, dans le but d'optimiser les délais et les coûts de réalisation du projet.

Les synergies sont d'ailleurs recherchées de manière systématique en préalable à toute décision d'engager des travaux de génie civil.

Il est à signaler que les infrastructures présentes dans le tramway sont désormais utilisées puisque la fibre optique est déployée dans ces infrastructures propriété de Bordeaux Métropole

Enfin, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire menée par Bordeaux Métropole, et comme prévu dans l'avenant n°3 signé entre les parties, il a été mis à disposition d'Inolia 48 kilomètres de réseau supplémentaires dans le cadre de cet avenant.

De plus, en vue de réduire ses coûts de raccordement, Inolia utilise les nouvelles offres relatives à l'utilisation des infrastructures de fourreaux de l'opérateur Orange. Compte tenu du dynamisme commercial de la société, le linéaire de fourreau en location auprès d'Orange mais intégrant des fibres optiques, propriété d'Inolia, devrait fortement augmenter dans les années à venir.

Pour raccorder certains de ses clients, INOLIA a recours aux offres de GC RCA, cela représente à ce jour plus de 31 kilomètres utilisés par Inolia. L'utilisation de ces infrastructures donne lieu au paiement d'une redevance à Orange fonction de la taille du câble et de la longueur utilisée du fourreau.

III.1.2.3. Déploiement des équipements actifs et dégroupage

Le déploiement des équipements permettant « d'allumer la fibre optique » et de dégrouper les NRA de l'opérateur historique est un élément majeur de la réussite du projet de Bordeaux Métropole. En effet, la complexité des techniques liées au dégroupage des paires de cuivre ainsi que la parfaite maîtrise des processus organisationnels et informatiques associés ne peuvent être apprises par la société ad hoc sur un délai de déploiement et de commercialisation aussi court que celui défini dans le contrat de DSP. Il lui a donc été nécessaire d'acquérir ces compétences et ce savoir-faire auprès d'un acteur externe sur une prestation mixte incluant des solutions DSL pour les particuliers et pour les entreprises.

C'est la raison pour laquelle Inolia a choisi de s'appuyer sur la société SFR pour cette prestation, bénéficiant ainsi de son expérience et de son leadership national dans le dégroupage pour réussir et sécuriser les jalons de déploiement fixés au sein de l'échéancier défini par le Délégant. Bien que le déploiement initial des NRA soit achevé, Inolia se doit de faire évoluer son réseau de manière à répondre aux besoins de ses opérateurs usagers, c'est pourquoi au cours de l'année 2013 des extensions d'équipements ont été réalisées et qu'un suivi permanent de la capacité est effectué.

Ainsi la maîtrise d'œuvre du déploiement des équipements actifs (ingénierie, installation) ainsi que du dégroupage (demande de devis, passage de commandes à France Télécom, recette des salles, préparation des conventions locales) ont été confiés à SFR sous le contrôle d'Inolia. Pour chacun des segments (dégroupage, équipements IP, équipements de transmission) le responsable de déploiement d'Inolia s'appuie sur un chef de projet spécialisé qui pilote ces activités.

Inolia s'assure en permanence que les usagers finaux puissent souscrire à des offres DSL au travers des opérateurs. Pour ce faire, Inolia suit constamment la saturation de tous ses équipements, la société n'hésite pas à ajouter des équipements actifs en faisant évoluer les technologies présentes dans les DSLAM. Au cours de l'année 24 cartes ont été déployées.

En 2013, INOLIA a collaboré avec la mairie du Haillan pour la construction d'un nouveau local permettant d'abriter le nouveau NRA du Haillan. Il a été ouvert à la commercialisation au mois de décembre, permettant d'offrir du service DSL à plus de 2000 usagers.

Inolia a demandé à être hébergé dans 3 nouveaux NRA à Floirac, Ambès et Le Haillan. Ces 3 NRA représentent un potentiel de 2200 lignes adressables.

III.2. *Modification éventuelle de l'organisation des services*

Il y a eu une modification de l'organisation commerciale au mois de septembre 2014, Monsieur Heugas a repris l'intégralité du périmètre INOLIA en lieu et place de Monsieur Liot.

Pas de modification de l'organisation des autres services en 2014.

III.3. Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure

L'infrastructure déployée au 31 décembre 2014 représente :

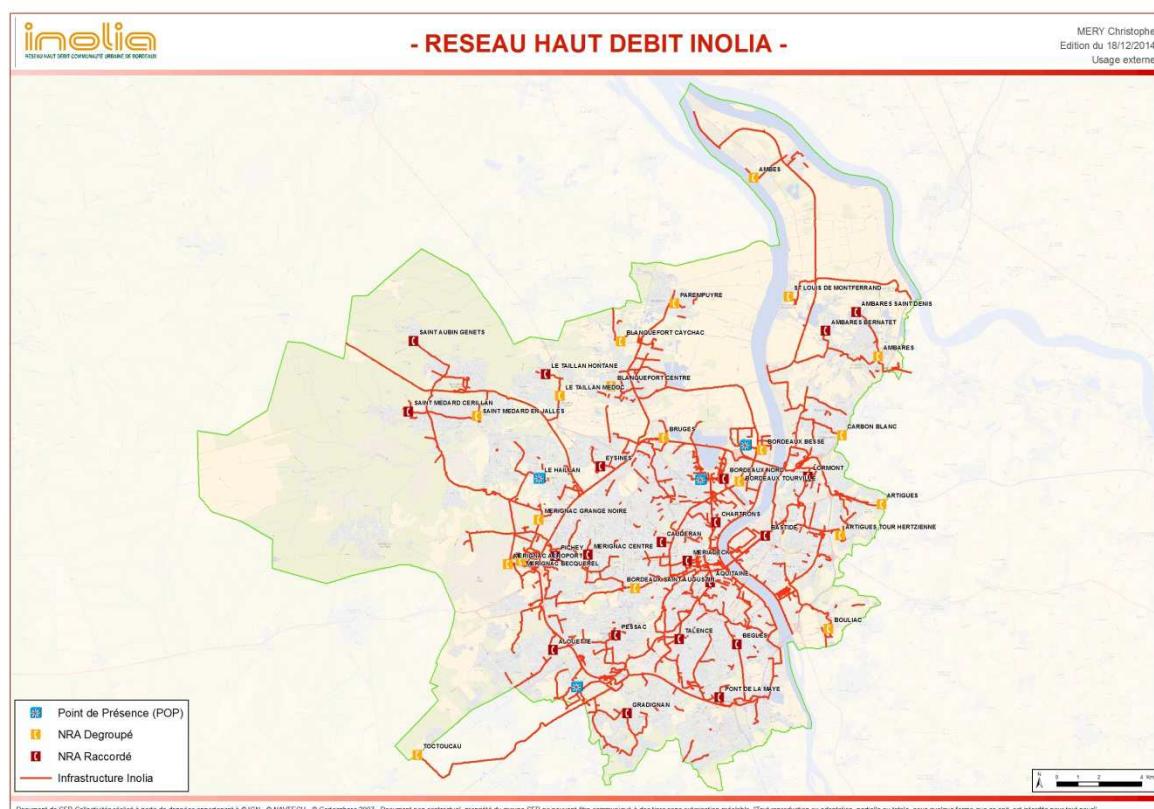
- 626 018 mètres-linéaires de génie civil déployés
 - o 91 170 mètres-linéaires remis par BORDEAUX MÉTROPOLE au titre de la convention,
 - o 151 199 mètres-linéaires remis par le délégant dans le cadre de l'avenant 3,
 - o Location de 31 543 mètres-linéaires de fourreaux auprès d'Orange dans le cadre des offres RCA
- 3 Points de Présence Opérateurs installés. L'un sur le site de Bordeaux Lac, le second sur la commune de Pessac et le nouveau au Haillan.
- Adduction des 24 centraux téléphoniques du territoire communautaire.

Travaux d'entretien de l'infrastructure en 2014 :

Dans le cadre de l'augmentation du nombre d'abonnés dans les NRA de St Louis de Montferrand, Ambarès, Le Taillan Médoc, St Médard en Jalles, Bruges et Carbon Blanc, Inolia a ajouté des cartes dans les DSLAM présents dans ces 6 NRA

Inolia a commandé des câbles de renvoi pour les NRA d' Ambarès, Ambès, Artigues et Artigues Hertzienne, Parempuyre et St Médard en Jalles.

Le réseau INOLIA à fin 2014



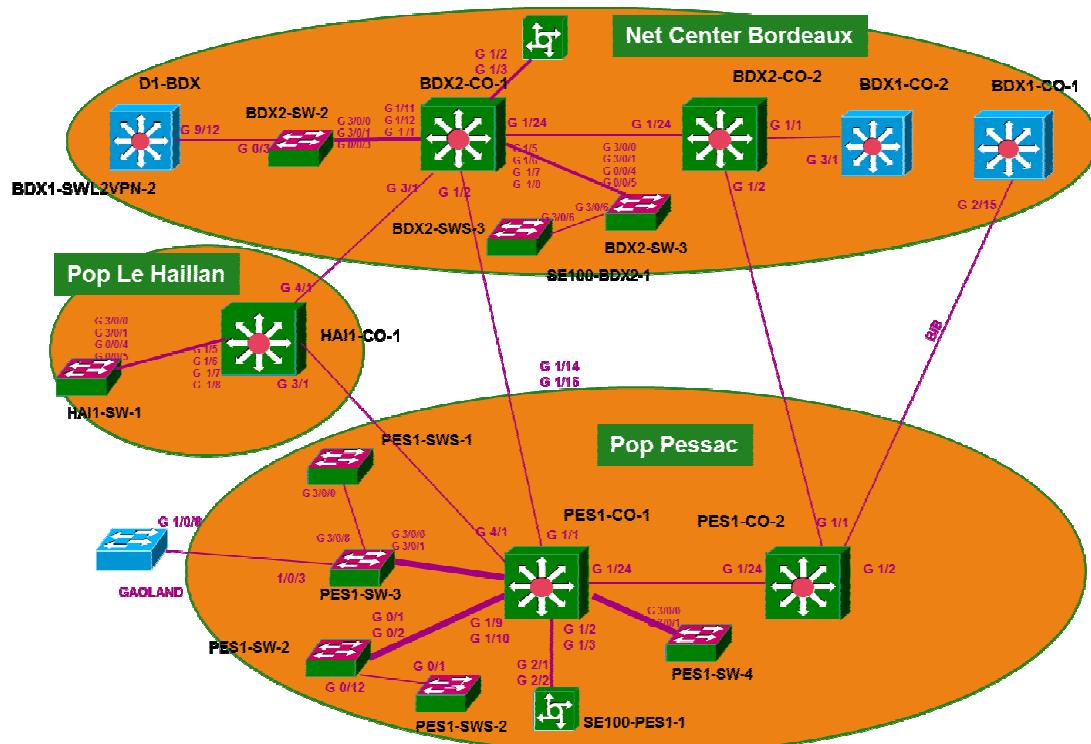
L'architecture active :

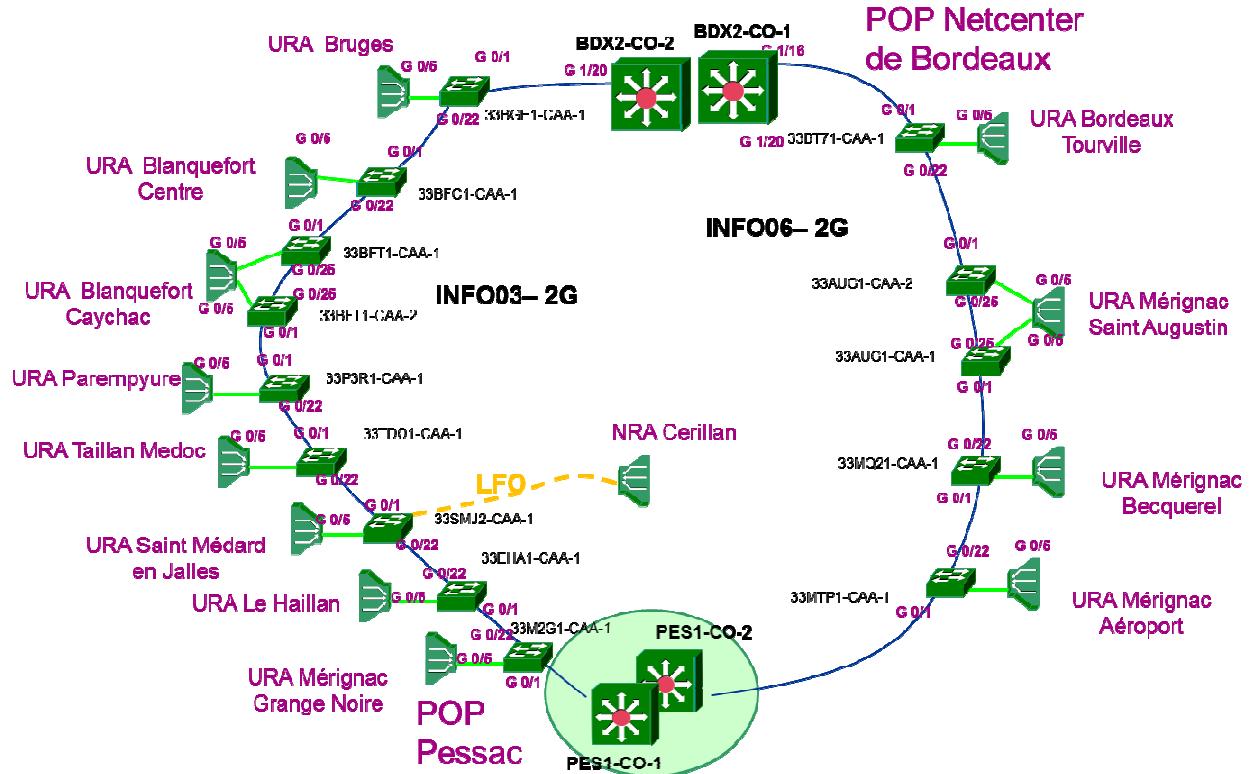
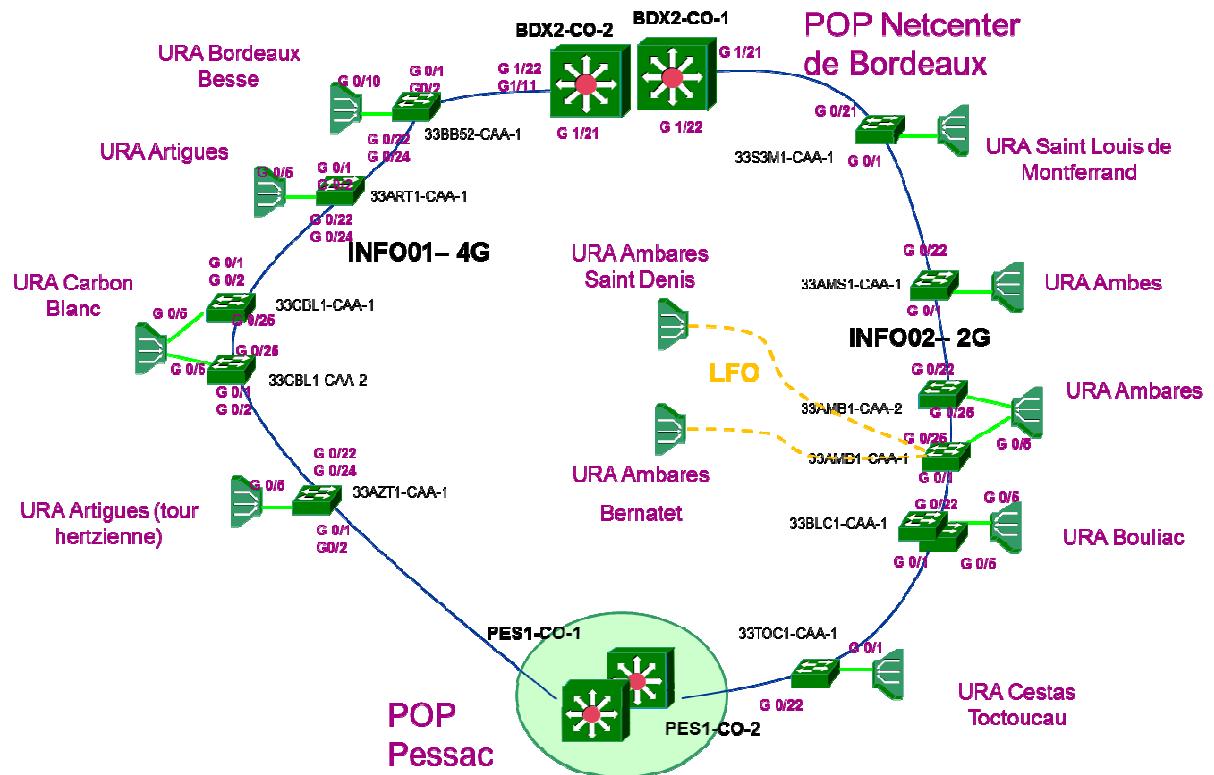
Le réseau est divisé en 5 boucles raccordées sur les deux POP présents, 4 étant dédiées au rapatriement du trafic des NRA, la dernière assurant la collecte backbone.

Dans les POP, sont installés des équipements de collecte des liens activés sur Fibre optique de type LAN to LAN.

A partir des POP, les opérateurs présents sur le réseau peuvent s'ils le désirent accéder à de la bande passante Internet (Peering)

Les schémas ci-après décrivent l'architecture :





III.4. Evènements prévus pour l'année à venir

Au cours de l'année 2015, INOLIA va continuer le déploiement de l'infrastructure passive par le raccordement de plus d'une centaine de nouveaux clients ainsi que le déploiement du réseau dans de nouvelles ZAC. Aussi lors de la mise en service des extensions des lignes de tramway, INOLIA déployera d'environ 14 kilomètres de fibre optique dans ces infrastructures.

Raccordement de 3 nouveaux NRA avec la création d'un local partagé avec Orange sur les communes de Floirac, Ambès et Le Haillan.

Ouverture technique et commerciale de 2 NRA MED situés sur les communes de Saint Aubin du Médoc et le Taillan Médoc.

De plus, Inolia a prévu de commencer la commercialisation de ses services sur la commune de Martignas sur Jalles qui a été intégrée dans le périmètre de Bordeaux Métropole, dans le respect de la convention signée par Bordeaux Métropole avec Gironde Numérique.

Raccordement de la zone de la Mouline sur la commune de Carbon Blanc, sous réserve que les modalités prévues dans le contrat de co-développement puissent être respectées.

III.5. Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois

Le tableau ci-après indique la charge des liens sur le réseau INOLIA :

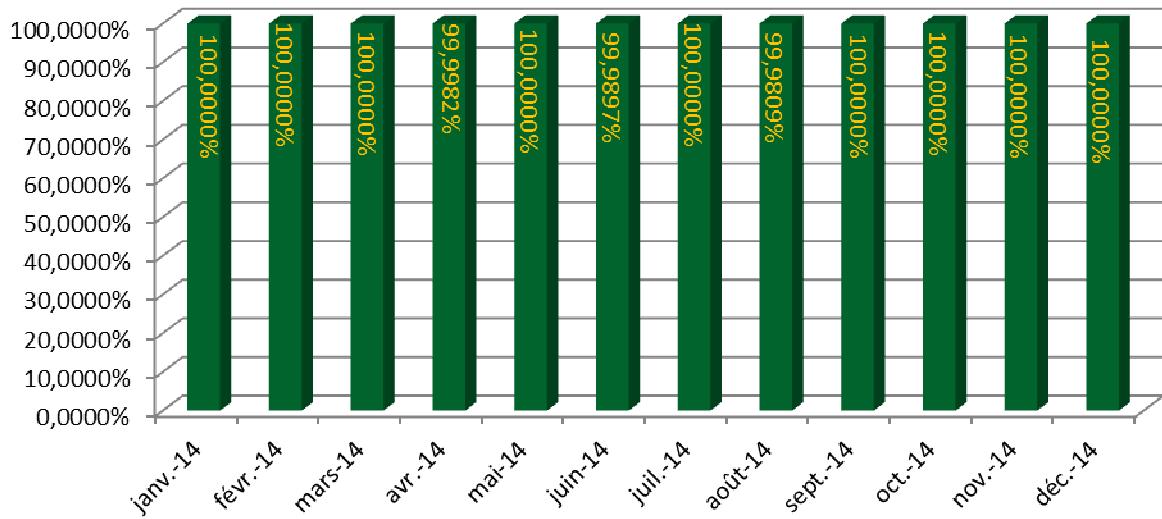
Routeur A	Routeur B	Débit gbps	janv-14	févr-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	Aout-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14
bdx2-co-2	bdx1-co-4	10	6,05	6,31	6,72	6,19	6,34	6,21	6,41	6,40	7,15	6,23	6,47
pes1-co-2	bdx1-co-3	10	30,03	30,78	33,73	40,00	29,77	32,33	32,58	35,23	46,05	37,31	34,09
bdx2-co-2	pes1-co-2	10	10,80	11,12	12,98	12,49	11,59	11,02	12,65	14,12	15,61	15,78	13,24
bdx2-co-1	bdx2-co-2	10	16,69	16,21	15,21	18,07	14,30	16,57	17,90	17,04	20,29	17,92	16,33
pes1-co-2	pes1-co-1	10	18,25	18,85	20,19	27,63	18,46	22,06	19,85	21,59	35,12	23,67	21,03
pes1-co-1	bdx2-co-1	10	10,61	10,25	10,52	14,72	9,98	12,40	10,63	11,56	24,34	13,01	11,03

Taux de charge des boucles

Boucle	Débit MAX	CHARGE
INFO01	2000	74,13%
INFO03	4000	51,46%
INFO02	4000	46,30%
INFO06	4000	15,17%

Le taux de disponibilité du réseau au cours de l'année 2014 est de 99.997%.

Taux de disponibilité du réseau en 2014



III.6. Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités

Répartiteur	Nombre chassis	Nombre cartes	Capacité	capacité cable de renvoi
SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	1	8	384	448
LE TAILLAN MEDOC	1	9	432	448
LE HAILLAN	1	9	432	512
BLANQUEFORT CENTRE	1	14	672	768
BRUGES	1	4	192	224
CARBON BLANC	2	26	1248	1344
PAREMPUYRE	2	12	576	704
ARTIGUES HERTZIENNE	2	19	1008	1344
AMBARES	3	43	2064	2304
ARTIGUES	2	23	1104	1344
MERIGNAC SAINT AUGUSTIN	2	27	1296	1792
AMBES	1	14	672	848
BLANQUEFORT CAYCHAC	3	27	1296	1920
BOULIAC	1	14	672	768
MERIGNAC GRANGE NOIRE	1	6	288	448
AMBARES BERNATET	1	2	96	128
BORDEAUX BESSE	1	1	48	128
SAINT MEDARD EN JALLES	3	55	2640	3328
CESTAS TOCTOUCAU	1	11	528	672
SAINT MEDARD CERILLAN	1	2	96	128
MERIGNAC BECQUEREL	1	4	192	256
BORDEAUX TOURVILLE	1	3	144	448
MERIGNAC AEROPORT	1	2	96	224
AMBARES SAINT DENIS	1	4	192	256
Total	35	339	16176	20304

Sur l'année 2015, Inolia prévoit d'ajouter des cartes dans les NRA d'Ambarès St Denis, Ambarès Bernatet, Saint Médard Cérillan, Ambès, Artigues, Artigues Tour Hertzienne et Parempuyre.

En 2014, INOLIA a ouvert un nouveau POP de collecte des clients entreprises sur la commune du Haillan. Ce nouveau POP assure en priorité le rapatriement des flux des clients installés sur la zone industrielle de Mérignac Aéroport.

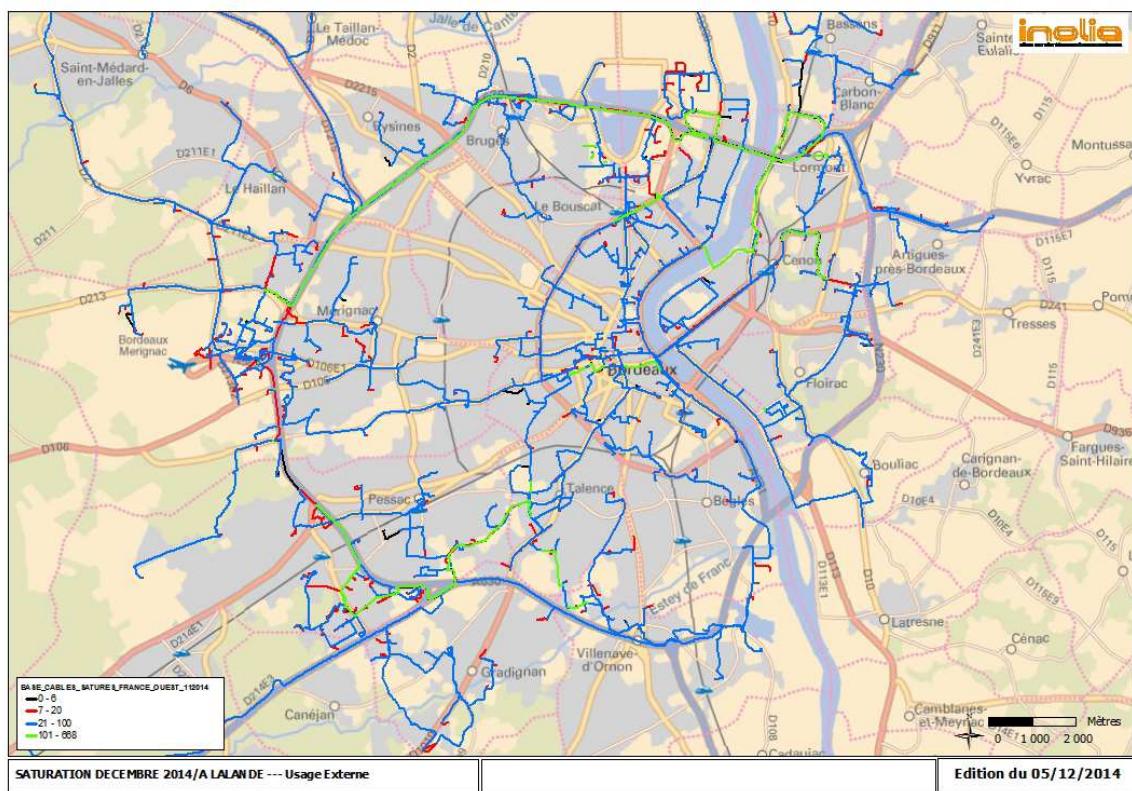
En parallèle de cela, Inolia a réalisé la migration des switchs de type 5624F vers des équipements S93 dont la capacité de commutation et le nombre ports admissibles est supérieur.

A ce titre, un switch a été remplacé dans le POP de Bordeaux, dorénavant la capacité de collecte totale est de 792 clients soit une augmentation de 55% par rapport à 2013.

Point de collecte	Equipements	Nombre de port	Saturation /équipement	Saturation du POP
POP BORDEAUX	BDX2-SW-2	96	72%	76%
	BDX2-SW-3	144	56%	
	BDX2-SW-S3	144	100%	
POP PESSAC	PES1-SW-2	24	96%	47%
	PES1-SW-3	96	49%	
	PES1-SW-4	96	17%	
	PES1-SW-S1	96	58%	
	PES1-SW-S2	48	83%	
POP LE HAILLAN	HAI1-SW-1	48	52%	52%

Carte de la saturation des câbles à fin 2014 :

Aucun câble n'atteint le niveau de saturation fixé à 70%. La carte ci-dessous donne le nombre de fibres encore à disposition sur les différents tronçons du réseau.



➤ Evènements prévus sur 2015 : Sécurisation et Désaturation du réseau

Une désaturation sur le tronçon 2B1T03 « pénétrante Nord » sera réalisée avec une extension du câble de 144 à 288 FO.

Inolia veille à ce que la capacité disponible des câbles soit toujours à minima à 70% de la capacité du câble.

III.7. Inventaire des biens de reprise et des biens de retour

L'avenant n°7 indique que l'intégralité des biens de la DSP sont désormais considérés comme des biens de retour, toutefois ceux qui seront construits au cours des 5 dernières années feront l'objet d'une VNC.

Tableau de valorisation des biens de retour passif hors hébergement.

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B0T01	BOULEVARD MONTESQUIEU - RUE DU MARECHAL LECLERC	235 ml
2B0T02	RUE GABRIEL PERY - LE BOUSCAT	529 ml
2B0T03	CHEMIN DE LA HUTTE - BRUGES	197 ml
2B0T05	RUE MARX DORMOY - LE BOUSCAT	290 ml
2B0T07	RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY - BLANQUEFORT	187 ml
2B0T08	AVENUE DU BOURGAILH - PESSAC	1 337 ml
2B0T09	P.A.E DE CERILLAN - SAINT MEDARD EN JALLES	1 468 ml
2B0T10	RUE DE LANDEGRAND - PAREMPUYRE	210 ml
2B0T11	RUE LAROCHEFOUCAUD - BASSENS	714 ml
2B0T12	RUE FERBOS - BORDEAUX	801 ml
2B0T13	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - AMBES	205 ml
2B0T14	AVENUE DE THOUARS - TALENCE	1 244 ml
2B0T15	AVENUE DE LA PRAIRIE - ARTIGUES PRES BORDEAUX	330 ml
2B0T16	PARC D'ACTIVITE DE BOCEAN - AMBARES ET LAGRAVE	442 ml
2B0T17	RUE DE GUYENNE - BLANQUEFORT	358 ml
2B0T18	RUE DES DOUVES - BORDEAUX	392 ml
2B0T19	ZAC MOULINEAU - EYSINES	1 019 ml
2B0T20	RUE DES PRIMEVERES - LORMONT	391 ml
2B0T21	AVENUE DE SERMIROT - FLOIRAC	284 ml
2B0T22	AVENUE DES MARRONNIERS - MERIGNAC	969 ml
2B0T23	AVENUE GAUTHIER LAGARDERE - LE BOUSCAT	645 ml
2B0T24	PAE MONTESQUIEU - MERIGNAC	384 ml
2B0T25	AVENUE CHATEAU PICHON - PAREMPUYRE	447 ml
2B0T26	AVENUE DU MARECHAL LECLERC - TALENCE	68 ml
2B0T27	RUE DE SUZON - TALENCE	111 ml
2B0T28	AVENUE DE BELFORT - AVE DES EYQUEMS - MERIGNAC	1 613 ml
2B0T29	AVENUE JEANNE D'ARC - BEGLES	123 ml
2B0T30	Pré-validation	201 ml
2B0T31	RUE YVONNE ET ROBERT NOUTARY	295 ml
2B0T32	RUE DES ETUVES - BORDEAUX	592 ml
2B0T33	RUE MICHEL MONTAIGNE - LORMONT	608 ml
2B0T35	AVENUE DU CANADA - PESSAC	613 ml
2B0T36	RUE TRAVERSANNE - BORDEAUX	176 ml
2B0T37	RUE DES CHENES - FLOIRAC	193 ml
2B0T38	RUE JULES GUESDE - CENON	350 ml
2B0T39	CARREFOUR BONARDEL - POINCARE - VILLENAVE D'ORNON	219 ml
2B0T40	RUE DE CAUDERAN - LE BOUSCAT	372 ml
2B0T41	RUE CRUCHINET - BORDEAUX	172 ml
2B0T42	RUE DE LA CAPE - BORDEAUX	344 ml
2B0T43	AVE DOCTEUR NANCEL PENARD - PESSAC	640 ml
2B0T44	RUE SAINT REMI - BORDEAUX	79 ml
2B0T45	RUE DU PROFESSEUR ARNOZAN - LE BOUSCAT	216 ml
2B0T46	RUE FERBEYRE - BORDEAUX	295 ml
2B0T47	VOIE NOUVELLE ENSAM - TALENCE	417 ml
2B0T48	PISTE CYCLABLE - PESSAC	1 367 ml
2B0T49	RUE RENE BALLOUX	335 ml

TTs	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B0T50	ROUTE DU MEDOC	1 002 ml
2B0T51	AVENUE DE PAGNOT - ST MEDARD EN JALLES	228 ml
2B0T52	RUE DU JONC - BORDEAUX	123 ml
2B0T53	RUE EMILE LARRIEU - AMBARES ET LAGRAVE	348 ml
2B0T54	RUE DU CARDINAL RICHAUD - BORDEAUX	145 ml
2B0T55	PLACE PICARD - BORDEAUX	479 ml
2B0T58	AVENUE D'AQUITAINE - RUE PIERRE MARTIN - BRUGES	802 ml
2B0T59	LORMONT VOLTAIRE	182 ml
2B0T60	RUE GOBOLES AMBARES - BASSENS	1 030 ml
2B0T61	RUE DES TREYTINS - EYSINES	690 ml
2B0T62	ALLEE DES FLEURS - LE TAILLAN MEDOC	627 ml
2B0T63	RUE PASTEUR - TALENCE	222 ml
2B0T64	RUE LAUGAA-DUCOURT - PESSAC	79 ml
2B0T66	AVENUE DE PARIS - LORMONT	707 ml
2B0T67	AVENUE DE LA SOMME - MERIGNAC	1 139 ml
2B1T01	Boucle BRC - CUB	52 436 ml
2B1T02	Penetrante SUD	12 556 ml
2B1T03	PENETRANTE NORD	12 003 ml
2B2T01	TRAM LIGNE A	24 298 ml
2B2T02	TRAM LIGNE B	17 872 ml
2B2T03	TRAM LIGNE C	11 373 ml
2B2T04	ILOT ARMAGNAC - BORDEAUX	973 ml
2B2T68	ESPACE BLERIOT	203 ml
2B3T01	Chambre rue de Bordeaux - URAD Parempuyre	473 ml
2B3T02	URAD BLANQUEFORT - BLANQUEFORT	4 241 ml
2B3T03	Rond Point Jean Duvert - DRAF / Lycée Agricole	438 ml
2B3T04	MAIRIE DE BLANQUEFORT	580 ml
2B3T05	ZI BLANQUEFORT - LYCEE PROFESSIONNEL	1 225 ml
2B3T06	Jalle Noire - Zone Fret Bruges	1 989 ml
2B3T07	CHAMBRE RUE GUYNEMER - SITE CASTEL VINS	1 246 ml
2B3T08	BRC SARREAU - MAIRIE PAREMPUYRE	8 763 ml
2B3T09	Boucle Net Center - Bordeaux Lac	5 720 ml
2B3T10	D 113 - MAIRIE D'AMBES	1 212 ml
2B3T11	D113 - ROUTE FORT LAJARD	2 281 ml
2B3T12	URA Avenue Labarde - C.U.B	23 ml
2B3T13	D113 - MAIRIE DE SAINT LOUIS MONTFERRAND	2 928 ml
2B3T14	CHAMBRE D113 - MAIRIE SAINT VINCENT DE PAUL	4 552 ml
2B3T15	D 113 - MAIRIE AMBARES	3 948 ml
2B3T16	MAIRIE AMBARES- 1 CIRCONSCRIPTION	2 336 ml
2B3T17	MAIRIE DE BASSENS	2 361 ml
2B3T18	MAIRIE DE BASSENS - MAIRE DE CARBON BLANC	1 296 ml
2B3T19	Mairie de Carbon Blanc - URAD FT	334 ml
2B3T20	AVENUE FRANKLIN BASSENS - BEC D'AMBES	22 863 ml
2B3T21	ZONE MILLAC - CIMETIERE RIVE DROITE	1 033 ml
2B3T22	RACCORDEMENT CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL AMBARES	263 ml
2B3T23	ZONE DU MILLAC - MAIRIE ARTIGUES	1 357 ml
2B3T24	JEAN ZAY - URAD ARTIGUES	966 ml
2B3T25	RACCO CRNA-CESNAC	406 ml
2B3T26	LORMONT CMLS	170 ml
2B3T27	INTERCONNEXION GIRONDE HAUT DEBIT - GRADIGNAN	427 ml
2B3T29	RACCORDEMENT SPIE - TALENCE	23 ml
2B3T30	Tram Av Carnot - Polyclinique Cenon	617 ml
2B3T31	INTERCONNEXION GIRONDE HAUT DEBIT - ST VINCENT DE PAUL	1 030 ml
2B3T32	PLACE STALINGRAD - LOTISSEMENT VIMENEY	4 199 ml
2B3T33	ZA DE PINEL - MAIRIE DE BOUILAC	3 137 ml
2B3T34	FLOIRAC OBSERVATOIRE	367 ml
2B3T35	RACCORDEMENT CTM - VILLENAVE D'ORNON	4 635 ml
2B3T36	RACCORDEMENT EDF - AMBES	3 239 ml
2B3T37	ADDUCTION MEDECINS SANS FRONTIERE	290 ml
2B3T38	RACCORDEMENT EDF - AMBES	322 ml
2B3T39	SITE MEGEVIE - URAD GRADIGNAN	3 190 ml

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B4T01	Chambre BRC - POP MCI	875 ml
2B4T02	MAIRIE BRUGES - MAIRIE LE BOUSCAT	5 165 ml
2B4T03	Raccordement CitU Administrative	221 ml
2B4T04	Zone Artisanal FIEUSAL	1 125 ml
2B4T05	RACCORDEMENT AQUITEM	908 ml
2B4T06	POLYCLINIQUE DES CEDRES - MERIGNAC	292 ml
2B4T07	MERIGNAC CENTRE - CLINIQUE CHIRURGICALE	299 ml
2B4T08	MAIRIE DE MERIGNAC	348 ml
2B4T09	RACCORDEMENT LEROY MERLIN - MERIGNAC	468 ml
2B4T10	Site BRC Nadar - Place Charles de Gaulle	3 730 ml
2B4T11	Interconnexion Numericable	56 ml
2B4T12	RACCORDEMENT MACSF	81 ml
2B4T13	Avenue Pasteur - Mairie Pessac	2 222 ml
2B4T14	AVENUE PEY BERLAND - CLINIQUE MUTUALISTE	895 ml
2B4T17	Boulevard Alfred Daney - Signalisation CUB	658 ml
2B4T18	Chambre Bechade - Chambre Pellegrin	404 ml
2B4T19	RACCORDEMENT IMMOCHAN	112 ml
2B4T20	MAIRIE MERIGNAC - LE FRANCE	314 ml
2B4T21	RACCORDEMENT MEDIBIO	1 364 ml
2B4T22	Bld President WILSON - SAIO	218 ml
2B4T23	Bld President Wilson - CAA Cauderan	1 139 ml
2B4T25	CLINIQUE SAINT AUGUSTIN - RUE VERTE - MERIGNAC	2 202 ml
2B4T29	CHAVAILLES RACCORD TRAM	4 590 ml
2B4T30	RACCORDEMENT NODEB - G2R330146	30 ml
2B4T36	CHAMBRE TRAM - CENTRE CONDORCET	86 ml
2B4T37	UNITEC / ROCADE PESSAC	862 ml
2B4T38	COURS DE LA LIBERATION - ECOLE DE MANAGEMENT	2 162 ml
2B4T39	SITE BRC CASSIN ALLEE JAMES WATT - MERIGNAC	2 585 ml
2B4T40	PARC CHEMIN LONG MERIGNAC	2 734 ml
2B4T41	SITE DE CHAMBRE AVE DES 40 JOURNAUX/PLACE DE LATULE-BRC SOI	1 327 ml
2B4T43	URA BORDEAUX NORD - TERMINUS TRAMWAY	610 ml
2B4T44	VOIE DESSERTE OUEST	3 570 ml
2B4T45	MERIGNAC IUFM	1 398 ml
2B4T49	PESSAC SAIGE	1 438 ml
2B4T50	DIRECTION GENERALE DUBERNAT	2 796 ml
2B4T51	PLACE CHARLES DE GAULLE EST - MERIGNAC	95 ml
2B4T53	CHAMBRE TRAM - CENTRE CONDORCET	102 ml
2B4T56	RACCORDEMENT MAC	129 ml
2B4T58	RACCORDEMENT BE MANAGEMENT	195 ml
2B4T60	OCIANE LE BOUSCAT	614 ml
2B4T62	INTERCONNEXION URA PESSAC CENTRE	350 ml
2B4T64	RACCORDEMENT FILHET ALLARD	189 ml
2B4T65	RACCORDEMENT ERDF	8 ml
2B4T66	RACCORDEMENT NODE B - G2R330111	213 ml
2B4T72	RACCORDEMENT SEMCB	57 ml
2B4T73	RUE DE LA BECHADE - BORDEAUX	632 ml
2B4T75	PLACE CHARLES DE GAULLE OUEST - MERIGNAC	551 ml
2B4T76	BERGES DU LAC - BORDEAUX	3 089 ml
2B4T77	RACCORDEMENT SELARL IMAGERIE MEDICALE DU TRUC	430 ml
2B4T78	RACCORDEMENT MAIRIE LE BOUSCAT - SITE CHENERAIE	802 ml
2B4T79	RUE ALFRED BERT - BRUGES	693 ml
2B4T80	RUE GEORGES LAFONT - LE BOUSCAT	305 ml
2B4T81	RACCORDEMENT MEDA MANUFACTURING	704 ml
2B4T83	RACCORDEMENT LYCEE FERNAND DAGUIN	665 ml
2B4T84	RACCORDEMENT LYCEE POLYVALENT ALFRED KASTLER	1 ml
2B4T85	RACCORDEMENT LYCEE PAPE CLEMENT	804 ml
2B4T86	ZAC TASTA PHASE 3 - BRUGES	1 114 ml

TTs	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B5T01	Boulevard Alfred Daney - Chambre 8 Circonscription	830 ml
2B5T02	BLD ALFRED DANNEY - CUB DEPOT LATULE	262 ml
2B5T03	PLACE LATULE- A URBA- POP COGENT	1 153 ml
2B5T04	RUE NEW YORK - BORDEAUX	572 ml
2B5T06	BOULEVARD GODARD - CLINIQUE TIVOLI	315 ml
2B5T07	EDF AVENUE EMILE COUNORD - BORDEAUX	116 ml
2B5T08	RACCORDEMENT AEC	216 ml
2B5T09	ECOLE DES AFFAIRES - LYCEE JEAN CONDORCET	1 421 ml
2B5T10	BOULEVARD PRESIDENT WILSON - CAMILLE JULIAN	1 093 ml
2B5T11	RUE NAUJAC - LYONNAISE DES EAUX	345 ml
2B5T12	RACCORDEMENT CPAM	27 ml
2B5T13	RACCORDEMENT UNADEV	12 ml
2B5T14	RACCORDEMENT SCI PETIT CINEMA	56 ml
2B5T15	URAD CHARTRONS - BORDEAUX	143 ml
2B5T16	RACCORDEMENT MAIRIE DE QUARTIER GRAND PARC	18 ml
2B5T17	RACCORDEMENT CCI	346 ml
2B5T18	RUE NAUJAC - MUSEUM HISTOIRE NATURELLE	885 ml
2B5T19	RACCORDEMENT BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE QUARTIER	70 ml
2B5T20	RACCORDEMENT BIBLIOTHEQUE GRAND PARC	44 ml
2B5T21	RACCORDEMENT CRECHE GRAND PARC	21 ml
2B5T22	RACCORDEMENT BOCCHIO	227 ml
2B5T23	RACCORDEMENT CRDP AQUITAINE	272 ml
2B5T24	COURS D'ALBRET- MUSEE DES ARTS DECORATIFS	169 ml
2B5T25	ZAC COEUR DE BASTIDE - RUE ABADIE	3 863 ml
2B5T26	BORDEAUX CENTRE MERIADECK	3 958 ml
2B5T27	ILLOT BONNAC NORD - BORDEAUX	1 069 ml
2B5T28	RACCORDEMENT J. DELMAS	216 ml
2B5T29	ZAC QUEYRIES - BORDEAUX	1 885 ml
2B5T30	COEUR DE BASTIDE - ZA DES QUEYRIES	991 ml
2B5T31	RACCORDEMENT BOURSE DE L'IMMOBILIER	5 ml
2B5T32	POLE REALITE VIRTUELLE	608 ml
2B5T33	ADDUCTION RECTORAT	128 ml
2B5T34	JARDIN PUBLIC - AUTOCONTACT	560 ml
2B5T35	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE	950 ml
2B5T36	FOURRIERE	206 ml
2B5T38	RACCORDEMENT CAPC + JARDIN PUBLIC	10 ml
2B5T39	PORT AUTONOME	40 ml
2B5T40	RACCORDEMENT BU PLURIDISCIPLINAIRE	63 ml
2B5T41	RUE DU DOMAINE DEVIENNE - BORDEAUX	321 ml
2B5T42	RUE PIERRE CHARREAU - BORDEAUX	154 ml
2B5T43	RACCORDEMENT CLIENT CHAMBRE AGRICULTURE	344 ml
2B5T45	HOPITAL CHARLES PERRENS - ANNEXE CATTP SHMA	621 ml
2B5T46	HOPITAL CHARLES PERRENS - ANNEXE DIR SHMA	336 ml
2B5T47	RUE DE LA ROUSSELLE - BORDEAUX	608 ml
2B5T48	RACCORDEMENT PTC MARECHAL JUIN	202 ml
2B5T50	RACCORDEMENT AQUITANIS ARTUS	34 ml
2B5T51	RACCORDEMENT H&A LOCATION	183 ml
2B5T52	RACCORDEMENT TV7	71 ml
2B5T53	RACCORDEMENT LYCEE ST LOUIS	41 ml
2B5T54	RACCORDEMENT IMAGINE EDITION - CITE MONDIALE	157 ml
2B5T55	QUAI DU MAROC - BORDEAUX	312 ml

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B6T01	BOUYGUES	7 285 ml
2B6T02	RACCORDEMENT LES PORTES DE BEGLES	38 ml
2B6T03	ZAC TARTIFUME - LOTISSEMENT ARTISANAL TARTIFUME	512 ml
2B6T08	ZAC MADERE - SDIS	1 912 ml
2B6T09	ZAC MADERE - MAISON SANTE BAGATELLE	3 094 ml
2B6T14	BORDEAUX GERTRUDE - BARRIERE PESSAC	358 ml
2B6T15	RACCORDEMENT INSTITUT BERGONIE	116 ml
2B6T16	RUE DANDICOLLE - POLYCLINIQUE TONDU	136 ml
2B6T18	CROUS - IUT RENAUDEL	510 ml
2B6T19	GIP POLE UNIVERSITAIRE	728 ml
2B6T21	ABC - COURS DE LA MARNE	985 ml
2B6T23	RESIDENCE BUDOS	152 ml
2B6T26	RUE PAUL LOUIS LANDE - DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES	1 031 ml
2B6T27	THOUARS - LYCEE VICTOR LOUIS	332 ml
2B6T28	Kastler - Mairie de Talence	897 ml
2B6T29	Rie Pierre Noailles -TRAM	983 ml
2B6T31	MAIRIE DE TALENCE	245 ml
2B6T33	BARRIERE DE BEGLES - BORDEAUX	1 535 ml
2B6T36	UNIVERSITE BORDEAUX II VICTOIRE	155 ml
2B6T37	RACCORDEMENT RESTAURANT UNIVERSITAIRE CAPU	69 ml
2B6T38	RACCORDEMENT INRA	183 ml
2B6T39	RACCORDEMENT HOPITAL ROBERT PICQUE	579 ml
2B6T40	RUE ELIE GINTRAC - BORDEAUX	154 ml
2B6T42	RACCORDEMENT AQUITANIS TALENCE	16 ml
2B6T43	NODE B VILLENAVE JULES VERNE	169 ml
2B6T44	RACCORDEMENT BORDEAUX CITE U	303 ml
2B6T45	RACCORDEMENT NODE B VILLENAVE PIQUET	329 ml
2B6T46	RACCORDEMENT TALENCE CRESPY	230 ml
2B6T47	RACCORDEMENT NODE B - G2R330933	3 ml
2B6T48	RACCORDEMENT AQUITANIS	7 ml
2B6T49	CHEMIN DE LEYSOTTE NORD - VILLENAVE D'ORNON	32 ml
2B6T50	ZAC DU QUARTIER DE LA MAIRIE - BEGLES	429 ml
2B6T52	RACCORDEMENT TLR ARCHITECTURE ET ASSOCIES	668 ml
2B6T53	RACCCORDEMENT LYCEE NICOLAS BREMONTIER	683 ml
2B7T01	JEAN ZAY - EDF-GDF	299 ml
2B7T02	SITE PHOTONIS HOLDING	388 ml
2B7T03	TRAM - MISSION DEV ECONOMIQUE	71 ml
2B7T04	VDO- BOUYGUES TELECOM	229 ml
2B7T05	ZAC TARTIFUME - COREP	270 ml
2B7T06	SDIS BRUGES	162 ml
2B7T07	ZAC COEUR DE BASTIDE - SUD OUEST	1 028 ml
2B7T08	TRAM LIGNE B - MEDIATHEQUE DE PESSAC	902 ml
2B7T09	BOURGHAIL - URA PESSAC ALOUETTE	1 658 ml
2B7T10	POLICE MUNICIPALE - MAIRIE - EDUCATION	297 ml
2B7T11	DECHETERIE - ESPACE VERTS DE PESSAC	829 ml
2B7T12	PAO SYSTEM - LE HAILLAN	424 ml
2B7T13	SDIS BASSENS	380 ml
2B7T14	RACCORDEMENT GESTFORM	147 ml
2B7T15	TRAM LIGNE C - EDF	154 ml
2B7T16	HAUT LEVEQUE - THALES	527 ml
2B7T17	ZONE ARTISANALE AIRSPACE	281 ml
2B7T18	VDO- SDIS PAUL SALDOU	133 ml
2B7T19	RACCORDEMENT ADAPEI	303 ml

TTs	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B7T20	PARC CIMETIERE - DECHETTERIE	3 458 ml
2B7T21	SDIS BENAUGE	43 ml
2B7T22	CCAS - PESSAC	307 ml
2B7T23	O.C.E.	370 ml
2B7T24	RACCORDEMENT HANDICALL	249 ml
2B7T25	RACCORDEMENT CNAMTS	70 ml
2B7T26	RACCORDEMENT SPIE PESSAC	71 ml
2B7T27	RACCORDEMENT S3G PESSAC	27 ml
2B7T28	S3G PESSAC SIEGE	21 ml
2B7T29	RACCORDEMENT VERCERAL	188 ml
2B7T30	SDIS ORNANO	4 ml
2B7T31	SIEGE DU SDIS	13 ml
2B7T32	INTERCO A. DANAY - VITAL MAREILLE	96 ml
2B7T33	GAZ BORDEAUX - ADDUCTION 2 PONT D'AQUITAINE	41 ml
2B7T34	PELLEGRIN ADDUCTION 2	5 ml
2B7T35	CHU ARNOZAN	43 ml
2B7T36	CHU HAUT LEVEQUE	66 ml
2B7T37	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 2	57 ml
2B7T38	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 1	60 ml
2B7T39	SDIS BORDEAUX NORD	86 ml
2B7T41	SDIS BASSENS BEAUVAL	2 814 ml
2B7T42	ADAPEI - BRUGES	353 ml
2B7T43	EUROVIA	423 ml
2B7T44	S.G.A.R.	33 ml
2B7T46	RACCORDEMENT ECCTA	287 ml
2B7T47	PARC AUTO BEGLES	23 ml
2B7T48	2EME CIRCONSCRIPTION	7 ml
2B7T49	RACCORDEMENT OCIANE TALENCE	1 102 ml
2B7T50	RACCORDEMENT MAISON MARCADE - PESSAC	194 ml
2B7T53	RACCO PESSAC RPA LES TULIPES	131 ml
2B7T54	RACCORDEMENT CHEOPS ADDUCTION 1	823 ml
2B7T55	RACCORDEMENT EDF LE BOUSCAT	71 ml
2B7T56	RACCORDEMENT CHEOPS ADDUCTION 2	1 338 ml
2B7T57	TENEO VIEILLE TOUR	58 ml
2B7T58	RACCORDEMENT AXYUS	92 ml
2B7T59	RACCORDEMENT OCIANE PORTES DIJEAX	136 ml
2B7T60	RACCORDEMENT ORSUD	67 ml
2B7T61	RACCORDEMENT OCIANE COURS PORTAL	122 ml
2B7T62	ZA LA MOULINATTE - SOPCZ	373 ml
2B7T63	RACCO MAIRIE MERIGNAC	135 ml
2B7T64	RACCORDEMENT OCIANE BASTIDE	21 ml
2B7T65	TENEO 7 EME ART	56 ml
2B7T66	RACCORDEMENT PORT AUTONOME CAPITAINERIE	16 ml
2B7T67	RACCORDEMENT POLICE MUNICIPALE - CENON	555 ml
2B7T69	RACCORDEMENT LEROY MERLIN BORDEAUX LAC	251 ml
2B7T70	RACCORDEMET OCIANE GRADIGNAN	417 ml
2B7T71	NETCENTER - HANDICALL	1 509 ml
2B7T73	RACCORDEMENT EDF EYSINES	536 ml
2B7T80	GIRONDE HAUT DEBIT - INTERCO BLANQUEFORT	1 743 ml
2B7T81	INTERCO GIRONDE NUMERIQUE - BOULIAC	2 237 ml
2B7T82	RACCORDEMENT CUB LE HAILLAN	26 ml
2B7T83	RACCORDEMENT EUROVIA	18 ml
2B7T84	RACCORDEMENT NODE B - G2R331501	141 ml
2B7T85	RACCORDEMENT NODE B - G2R330831	67 ml
2B7T86	RACCORDEMENT AQUITANIS THIBAUD	125 ml
2B7T87	RACCORDEMENT CCIB - CENTRE DE FORMATION	206 ml
2B7T88	RACCORDEMENT SELARL IMAGERIE MEDICALE NEGREVERGNE	2 693 ml
2B7T89	RACCORDEMENT MICHELIN - SIMOREP ET CIE - BASSENS	536 ml
2B7T90	RACCORDEMENT ECF	110 ml
2B7T98	HOTEL PREFECTORAL	185 ml
2B7T99	CITE PHOTONIQUE - PESSAC	572 ml

TTs	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B8T01	RUE D OLIVE - PAREMPUYRE	627 ml
2B8T02	RUE SAINT FRANCOIS XAVIER - GRADIGNAN	517 ml
2B8T03	CHEMIN DES PLATEAUX - FLOIRAC	290 ml
2B8T05	RUE RENE GOBLET - TALENCE	578 ml
2B8T07	CARREFOUR ANATOLE FRANCE - CENON	160 ml
2B8T08	RUE EMILE ZOLA - CENON	189 ml
2B8T09	RUE DE SOLESSE - BLANQUEFORT	426 ml
2B8T10	RUE GASTON SCHNEGG - BORDEAUX	134 ml
2B8T11	RUE CAMILLE MONTOYA - PAREMPUYRE	449 ml
2B8T14	AVENUE DE L'HIPPODROME - EYSINES	1 197 ml
2B8T15	CHATEAU DU PRINCE NOIR - LORMONT	336 ml
2B8T16	RUE YVES GLOTIN - BORDEAUX	721 ml
2B8T17	CLINIQUE SAINT AUGUSTIN - RUE VERTE - MERIGNAC	8 ml
2B8T18	RUE DU REPOS - BLANQUEFORT	235 ml
2B8T20	RUE PAUL CAMELLE - BORDEAUX	226 ml
2B8T21	M.S.F. AVENUE DE L'ARGONNE - MERIGNAC	242 ml
2B8T23	RUE DE LA VIERGE - AMBARES	395 ml
2B8T24	AVENUE LOUIS BARTHOU - BORDEAUX	527 ml
2B8T25	CHEMIN DE MALUS - BOUILAC	213 ml
2B8T26	ACTIPOLIS/GRADIGNAN	458 ml
2B8T27	AVENUE DU STADE - LE TAILLAN	190 ml
2B8T28	RUE DE LOS HEROS - LE HAILLAN	150 ml
2B8T29	EGLISE ROMANE - ARTIGUES PRES BORDEAUX	1 753 ml
2B8T30	RUE GALUS - MERIGNAC	351 ml
2B8T31	RUE DU JARTEAU - BRUGES	151 ml
2B8T33	PONT DU GUIT - BORDEAUX	137 ml
2B8T34	AVENUE NANCEL PENARD - PESSAC	257 ml
2B8T35	RUE MARCEL PALACIN - AMBARES ET LAGRAVE	527 ml
2B8T36	RUE ALEXIS LABRO - BEGLES	500 ml
2B8T37	LOTISSEMENT LE HAMEAU DU PETIT BOIS	907 ml
2B8T38	RUE DE LESCAN - CENON	374 ml
2B8T39	PARC DES EXPOSITIONS - BRUGES	928 ml
2B8T40	ROND POINT DE FEYDIT - SAINT MEDARD EN JALLES	249 ml
2B8T42	SAINTEXUPERY MERIGNAC	147 ml
2B8T43	AVENUE PIERRE WIEHN - PESSAC	1 070 ml
2B8T44	PESSAC BELLEGRAVE	138 ml
2B8T45	RUE DURCY - BEGLES	451 ml
2B8T46	RUE POMEAU DELILLE - BLANQUEFORT	771 ml
2B8T47	CHEMIN DE LARTIGUE - BRUGES	530 ml
2B8T48	AVENUE DU 8 MAI 1945 - BLANQUEFORT	652 ml
2B8T49	RUE CALIXTE CAMELLE	591 ml
2B8T50	RUE DES TERRES DE BORDES - BORDEAUX	426 ml
2B8T51	RUE DE LA COLONNE - BRUGES	100 ml
2B8T53	RUE NAUDET - GRADIGNAN	846 ml
2B8T54	RUE BLANQUI - LE BOUSCAT	470 ml
2B8T56	RUE ETIENNE MARCEL - PESSAC	275 ml
2B8T58	RUE TEULERE - BORDEAUX	240 ml
2B8T59	PLACE DELERME - BORDEAUX	161 ml
2B8T60	CHEMIN DE COUHINS - VILLENAVE D'ORNON	1 069 ml
2B8T61	AVENUE DU GENERAL LECLERC - PESSAC	3 387 ml
2B8T62	AVENUE DE MADRAN - PESSAC	805 ml
2B8T63	COURS DE LA MARNE - BORDEAUX	140 ml
2B8T64	RUE CHEVALIER DE LA BARRE - BEGLES	241 ml
2B8T65	RUE GEORGES CLEMENCEAU - LE HAILLAN	325 ml
2B8T66	RUE DES MARGUERITES - LORMONT	253 ml
2B8T68	RUE CHARLES DOMERCQ - BORDEAUX	453 ml
2B8T69	RUE EDMOND FAULAT - AMBARES	508 ml

TTs	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B8T71	AVENUE VOLTAIRE - SAINT MEDARD EN JALLES	417 ml
2B8T72	RUE DES AYRES - BORDEAUX	73 ml
2B8T73	RUE NICOLAS BEAUJON - LORMONT	445 ml
2B8T74	RUE COLBERT - LE HAILLAN	199 ml
2B8T75	RUE CONDORCET - LORMONT	141 ml
2B8T78	RUE GEORGES BOUBES - BORDEAUX	149 ml
2B8T79	PLACE DE LA LIBERTE - BEGLES	75 ml
2B8T81	RUE FERDINAND BUISSON - LE BOUSCAT	71 ml
2B8T82	AVENUE DE LA BELLE ETOILE - BOULIAC	719 ml
2B8T84	AVE DU GAL DE GAULLE-RTE DE PAUILLAC - BLANQUEFORT - EYSINES	2 028 ml
2B8T86	RUE ACACIAS - BRUGES	148 ml
2B8T88	ROUTE DE LEOGNAN - VILLENAVE D'ORNON	1 517 ml
2B8T89	CROIX DE MONJOS	340 ml
2B8T90	RUE FILLON - PAREMPUYRE	524 ml
2B8T91	CANTERANNE TUILERANNE - PESSAC	543 ml
2B8T92	RUE PAUL BERT - TALENCE	212 ml
2B8T93	PAE MONTESQUIEU - GARE	31 ml
2B8T94	RUE CALIXTE CAMELLE	963 ml
2B8T95	RUE DES QUATRE CASTERA	185 ml
2B8T96	RUE AMPERE - AMBES	367 ml
2B8T97	RUE DU PONT DU CHIQUET - PESSAC	211 ml
2B8T98	RUE MATHILDE - LE BOUSCAT	185 ml
2B8T99	RUE DE LA POUDRIERE - PESSAC	644 ml
2B9T02	F.T.T.H HAUSSMAN - BORDEAUX	2 177 ml
2B9T03	RACCORDEMENT ECOLE SOUSA MENDES	74 ml
2B9T04	RACCORDEMENT CRECHE LES JARDINS D'HAUSSMANN	28 ml
2B9T07	RACCORDEMENT FORESA	112 ml
2B9T09	RACCORDEMENT CIETECH	50 ml
2B9T10	COURS DU GENERAL DE GAULLE - GRADIGNAN	631 ml
2B9T11	RUE DES CAVAILLES - LORMONT	393 ml
2B9T12	JARDIN DES CHARMES - ST AUBIN DE MEDOC	1 160 ml
2B9T14	RACCORDEMENT GPDIS AQUITaine	989 ml
2B9T15	RACCORDEMENT BALLANDE ET MENERET	438 ml
2B9T16	RACCORDEMENT E-DEVICE	120 ml
2B9T17	voie NOUVELLE PARC VERT CASTEL - MERIGNAC	943 ml
2B9T18	PARC INNOLIN - MERIGNAC	946 ml
2B9T21	ZONE D'ACTIVITES DE MERIGNAC	6 ml
2B9T22	RACCORDEMENT TEXAA	15 ml
2B9T23	RACCORDEMENT CUB LORMONT	188 ml
2B9T25	RACCORDEMENT NODE B - G2R330707	90 ml
2B9T26	RACCORDEMENT AQUITANIS	264 ml
2B9T27	MAISON SICHEL	5 ml
2B9T28	RACCORDEMENT NODE B - G2R330276	18 ml
2B9T29	RACCORDEMENT LYCEE DE BEGLES	1 294 ml

TTN	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2BAT01	RACCORDEMENT POP CETE - MEEDDAT	32 ml
2BAT02	PLACE DU PONT DE BOULIAC - BOULIAC	320 ml
2BAT04	QUAI DE LA SOUYS - RESEAU SFR PONT MITERRAND	1 032 ml
2BAT06	RACCORDEMENT NODE B - G2R 330862	148 ml
2BAT07	RACCORDEMENT NODE B - G2R 330672	1 102 ml
2BAT08	RACCORDEMENT NODE B - G2R330735	1 169 ml
2BAT09	RACCORDEMENT COTE OUEST IMMOBILIER	294 ml
2BAT10	RACCORDEMENT NODE B ST MEDARD EN JALLES CAUPIAN	553 ml
2BAT11	TRAVERSEE PONT CHABAN DELMAS	2 915 ml
2BAT12	RACCORDEMENT WINLOG	155 ml
2BAT18	ZAC DES QUAIS PHASE 2 - FLOIRAC	2 743 ml
2BAT19	RUE DU GRAND MAURIAN - BORDEAUX	910 ml
2BAT21	ZAC MARCELON - SAINT AUBIN DE MEDOC	1 118 ml
2BAT26	RACCORDEMENT ALTAE	166 ml
2BAT28	RACCORDEMENT CNAM DRSM	675 ml
2BAT29	RACCORDEMENT MCA	11 ml
2BAT30	RACCORDEMENT IRP AUTO GESTION	8 ml
2BAT31	RACCORDEMENT MAAF	8 ml
2BAT33	RACCORDEMENT SMI INFORMATIQUE AUTOMATISMES	820 ml
2BAT34	RACCORDEMENT CENTRE OFFICE CENON	103 ml
2BAT35	RACCORDEMENT MAISON GINESTET SA - BORDEAUX	123 ml
2BAT36	RACCORDEMENT NOVESPACE - MERIGNAC	274 ml
2BAT38	RACCORDEMENT MAIRIE TAILLAN MEDOC	1 ml
2BAT39	MAISON DE SANTE PROTESTANTE BAGATELLE	1 199 ml
2BAT40	RACCORDEMENT VOLVO TRUCK FRANCE BRUGES	44 ml
2BAT41	RACCORDEMENT SNCF BORDEAUX EMIR	226 ml
2BAT45	RACCORDEMENT SMI NOVOTEL IBIS GARE ST JEAN	13 ml
2BAT47	RACCORDEMENT CASERNE NIEL	70 ml
2BAT51	RACCORDEMENT SCP BUGEAUD	237 ml
2BAT52	ZAC PONT ROUGE - CENON	312 ml
2BAT54	RACCORDEMENT FORD GETRAG	144 ml
2BAT55	RACCORDEMENT TRESORERIE GENERALE	43 ml
2BAT56	CNAM JARDIN PUBLIC	216 ml
2BAT58	RACCORDEMENT REGION DE GENDARMERIE AQUITAIN	513 ml
2BAT59	PRM - BASSENS	493 ml
2BAT60	PRM - AMBARES ET LAGRAVE	769 ml
2BAT61	PRM - LE TAILLAN MEDOC	750 ml
2BAT64	LEASECOM - MERIGNAC	457 ml
2BAT65	RUE COLUCHE - FLOIRAC	168 ml
2BAT67	RACCORDEMENT SCOP CANA-ELEC	288 ml
2BAT69	RACCORDEMENT HOTEL IBIS - PESSAC	335 ml
2BAT70	RACCORDEMENT AQUILAE	199 ml
2BAT71	RACCORDEMENT GROUPE MIEUX VIVRE	313 ml
2BAT72	LYCEE PHILADELPHIE DE GERDE - PESSAC	152 ml
2BAT74	PLACE 5 EME REPUBLIQUE - PESSAC	509 ml
2BAT75	RACCORDEMENT LYCEE HOTELER	133 ml
2BAT78	RACCORDEMENT LYCEE TREGEY	1 065 ml
2BAT81	RACCORDEMENT DEPACK ARCHITECTURES COMMERCIALES - BORDEAUX	121 ml
2BAT82	RACCORDEMENT DUBOS FRERES	138 ml
2BAT83	RACCORDEMENT MAIRIE DE BRUGES	1 096 ml
2BAT84	DESATURATION NEWTON - GRADIGNAN CASH B	5 ml
2BAT91	RACCORDEMENT KSB S.A.S	104 ml
2BAT92	RACCORDEMENT ERNST & YOUNG	467 ml
2BAT93	RACCORDEMENT DEKRA AUTOMOTIVE SOLUTIONS	822 ml
2BAT94	RACCORDEMENT SODIX AQUITAIN - MERIGNAC	270 ml
2BAT95	PARC CLUB CADERA NORD	149 ml
2BAT96	AQUITAIN INFORMATIQUE	325 ml
2BAT97	RACCORDEMENT GT LOCATION	146 ml
2BAT98	AVENUE MASSE - SAINT VICENT DE PAUL	124 ml
2BAT99	RACCORDEMENT KEOLIS - BORDEAUX	261 ml

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2BBT01	RACCORDEMENT LYCEE JACQUES BREL	2 ml
2BBT02	RACCORDEMENT OCUCO GRADIGNAN	15 ml
2BBT05	AVENUE DU 11 NOVEMBRE - BLANQUEFORT	150 ml
2BBT06	BOULIAC - CHEMIN DE MALUS	393 ml
2BBT07	RACCORDEMENT LYCEE MARCEL DASSAULT	112 ml
2BBT08	RACCORDEMENT LYCEE PROFESSIONNEL - BLANQUEFORT	147 ml
2BBT09	RACCORDEMENT CARLSON WAGONLIT	12 ml
2BBT12	LE BOUSCAT - RUE PIERRE CURIE	162 ml
2BBT13	PAREMPUYRE - ROUTE DE BORDEAUX - AVENUE PICHON	198 ml
2BBT14	RACCORDEMENT ID SYSTEMS	95 ml
2BBT15	RACCORDEMENT ACTEON	16 ml
2BBT16	RACCORDEMENT COMPLETEL SUD OUEST	17 ml
2BBT17	RACCORDEMENT LYCEE AGRICOLE	220 ml
2BBT18	RACCORDEMENT SARPI INDUSTRIES	64 ml
2BBT19	RACCORDEMENT NATIONAL PEN	90 ml
2BBT27	RACCORDEMENT ALIENOR INGENIERIE	13 ml
2BBT28	RACCORDEMENT DOMAINE DU PARC	401 ml
2BBT30	RACCORDEMENT DBF	66 ml
2BBT40	RUE PAULE MARROT - BORDEAUX	180 ml
2BBT55	SECONDE ADDUCTION TDF BOULIAC	1 756 ml

Distance totale	626 018 ml
-----------------	------------

Valorisation	35 944 358 €
Valeur résiduelle	25 071 661 €

Liste des POP construits :

POP	Localisation
Bordeaux Netcenter	Avenue des 3 Cardinaux BORDEAUX
POP Pessac	Rue Gutenberg PESSAC
POP Bègles	Rue Marc Sangnier BEGLES
POP Bruges	Rue Jean Claudeville BRUGES
POP Le Haillan	Rue de la Morandière LE HAILLAN

Valorisation	720 059 €
Valeur résiduelle	491 596 €

La partie active se décompose en deux types d'équipements ; d'une part, de DSLAM et de switchs installés dans les locaux Orange ou les locaux extérieurs et d'autre part, les équipements IP situés dans les POP permettant la réalisation du Backbone ou la desserte des clients finaux au travers des offres de bande passante sur fibre optique.

Site	Nom Equipement	Type Equipement
POP BORDEAUX LAC	BDX2-CO-1	Cisco 7606
	BDX2-CO-2	Cisco 7606
	SE100-BDX2-1	Redback SE100
	BDX2-SW-1	Huawei S5624F
	BDX2-SW-2	Huawei S93
	BDX2-SW-3	Huawei S93
	BDX2-SW-S1	Huawei S5624F
	BDX2-SW-S3	Huawei S93
POP PESSAC	PES1-CO-1	Cisco 7606
	PES1-CO-2	Cisco 7606
	SE100-PES-1	Redback SE100
	PES1-SW-2	Huawei S5624F
	PES1-SW-3	Huawei S93
	PES1-SW-4	Huawei S93
	PES1-SW-S1	Huawei S93
	PES1-SW-S2	Huawei S93
POP LE HAILLAN	HAI1-CO-1	Cisco 7606
	HAI1-SW-1	Huawei S93
NRA Ambares	33amb1-i1-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i1-2	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-2	Alcatel ISAM
	33amb-caa-1	Huawei S5624F
	33amb-caa-2	Huawei S5624F
NRA Ambares Saint Denis	33aee1-i1	Alcatel ISAM
NRA Ambares Bernatet	332mb1-i1	Alcatel ISAM
NRA Ambes	33ams1-i1-1	Alcatel ISAM
	33ams1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Artigues	33art1-i1-1	Alcatel ISAM
	33art1-i1-2	Alcatel ISAM
	33art1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Artigues Tour Hertzienne	33atz1-i1-1	Alcatel ISAM
	33atz1-i1-2	Alcatel ISAM
	33atz1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bordeaux Tourville	33bt71-i1-1	Alcatel ISAM
	33bt71-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bordeaux Besse	33bb2-i1-1	Alcatel ISAM
	33bb2-caa-1	Huawei S5624F
NRA Blanquefort Caychac	33bft1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bft1-i1-2	Alcatel ISAM
	33bft1-i2-1	Alcatel ISAM
	33bft1-caa-1	Huawei S5624F
	33bft1-caa-2	Huawei S5624F
	33bft1-caa-3	Huawei 5328
NRA Blanquefort Centre	33bfc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bfc1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bouliac	33blc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33blc1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bruges	33bge1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bge1-caa-1	Huawei S5624F

Site	Nom Equipement	Type Equipement
NRA Carbon Blanc	33cbl1-i1-1	Alcatel ISAM
	33cbl1-i1-2	Alcatel ISAM
	33cbl1-i2-1	Alcatel ISAM
	33cbl1-caa-1	Huawei S5624F
	33cbl1-caa-2	Huawei S5624F
NRA Le Haillan	33eha1-i1-1	Huawei 5328
	33eha1-caa-1	Alcatel ISAM
NRA Mérignac Aeroport	33mtp1-i1-1	Alcatel ISAM
	33mtp1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Mérignac Becquerel	33mq21-i1-1	Alcatel ISAM
	33mq21-caa-1	Huawei S5624F
NRA Mérignac Grange Noire	33m2g1-i1-1	Alcatel ISAM
	33m2g1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Mérignac Saint Augustin	33aug1-i1-1	Alcatel ISAM
	33aug1-i1-2	Alcatel ISAM
	33aug1-caa-1	Huawei S5624F
	33aug1-caa-2	Huawei S5624F
NRA Pessac Toctoucau	33toc1-caa-1	Alcatel ISAM
	33toc1-i1	Huawei S5624F
NRA Parempuyre	33p3r1-i1-1	Alcatel ISAM
	33p3r1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Saint Louis de Montferrrand	33s3m1-i1-1	Alcatel ISAM
	33s3m1-caa-1	Huawei S5624F
	33s3m1-i2-1	Alcatel ISAM
	33s3m1-caa-2	Huawei S5328
NRA Saint Medard en Jalles	33smj2-i1-1	Alcatel ISAM
	33smj2-i1-2	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-1	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-2	Alcatel ISAM
	33smj2-i3-1	Alcatel ISAM
	33smj2-caa-1	Huawei S5624F
	33smj2-caa-2	Huawei S5624F
NRA Saint Médard Cerillan	339dn1-i1	Alcatel ISAM
NRA Taillan Médoc	33tdo1-i1	Alcatel ISAM
	33tdo1-caa-1	Huawei 5328

III.8. Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables

Durant l'année 2014, il n'y a pas eu de changements des normes nécessitant l'évolution des équipements installés. Tous les NRA ouverts cette année sont déployés avec des cartes VDSL permettant la fourniture de service très haut débit jusqu'à 80 mégas (pour les usagers proches des NRA). Par ailleurs, les upgrades de capacité DSL le sont aussi en VDSL.

IV. Volet Financier

IV.1. Présentation des comptes annuels provisoires de la Société Concessionnaire

IV.1.1. Généralités

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

IV.1.2. Principes et méthodes

Les biens composant l'actif sont évalués à leur coût d'acquisition converti au taux historique quand il s'agit d'actifs en devises.

Le poste frais d'établissement est constitué des dépenses encourues pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société. Ces frais sont amortis linéairement sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées par les frais d'accès dans les salles de dégroupage et des droits d'usage du système d'information. Elles sont amorties sur la durée du contrat.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur la durée de la convention de concession pour les infrastructures et entre 3 à 5 ans pour les équipements actifs.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur de marché.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions étant attribuées aux fins d'acquérir ou de construire une infrastructure de télécommunication, elles sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des revenus générés par l'activité de location de liens d'accès. Ces revenus se composent de frais d'accès au service facturés au moment de l'activation du lien et d'une redevance mensuelle relative à la mise à disposition du lien.

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut également les revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU. Le chiffre d'affaires est étalé sur toute la durée de vie de la transaction.

Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relatives aux contrats d'IRU et de location de fibres noires, ainsi que de revenus liés à l'activité d'hébergement.

Les comptes annuels de la Société, incluant bilan, compte de résultats et annexe aux comptes sont présentés en annexe 1.

IV.2. Résultat de l'année 2014

Le compte de résultat provisoire s'établit comme suit :

		En K€ HT	2014	2013	Variation
Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires Fixe DSL IRU <i>Location infrastructures</i> Lan to Lan Hébergement Maintenance Autres revenus Clients douteux	9 872 2 718 1 107 2 799 2 528 307 312 102 0	9 872 2 718 1 107 2 799 2 528 307 312 102 0	7 288 2 611 497 1 916 1 906 168 134 55 0	35% 4% 123% 46% 33% 82% 133% 85%
	Total	9 872	7 288	35%	
Coûts variables	Coûts variables FT Coûts variables SFR Total	1 597 323 1 921	1 402 284 1 686	14% 14% 14%	
Coûts réseaux	Coûts semi-variables (Salles de cohabitation) Maintenance Dont maintenance actifs Dont maintenance Passive Dont maintenance curative Dont dévoiements Dont qualité Loyer/Locations infrastructures Droits de passage Energie Autres coûts Total	89 545 163 244 19 50 0 186 25 41 55 940	89 545 163 244 19 50 0 186 25 41 55 769	63 550 157 237 9 116 0 89 -10 21 56 769	40% -1% 4% 3% 105% -57% 0 108% -349% 97% -2% 22%
Coûts de structure	Personnel Coûts administratifs Dont assistance administrative Dont communication Dont divers Dont frais de contrôle Dont honoraires Dont licences Dont loyers Dont maintenance SI Dont taxes Total	267 526 292 12 2 19 9 0 21 80 91 793	267 526 292 12 2 19 9 0 21 80 91 628	156 472 270 6 3 21 8 0 0 80 83 628	70% 11% 8% 91% -40% -12% 9% 0% 10% 26%
	EBITDA	6 219	4 204	48%	
Hors Ebita	Résultat financier Amortissements Exceptionnel Participation Total	293 2 304 0 2 597	301 2 105 0 2 406	-3% 9% 0 0 8%	
	Résultat net avant IS	3 623	1 798	101%	
	IS	1 222	503	101%	
	Résultat net	2 401	1 295	85%	

En 2014, deux éléments ont contribué à l'augmentation de façon exceptionnelle du chiffre d'affaires :

- Un changement de règle comptable interne a largement contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires.
En effet les Frais d'Accès aux Services des différents contrats sont désormais intégralement comptabilisés à la recette du service. Les années précédentes, les frais d'accès étaient ventilés sur la durée du contrat.
- La signature de nombreux PV de recette de lien de fibre noire relatif à des commandes de 2013 et 2014 de déploiement de site radio.

De ce fait, la société est amené à reconnaître un chiffre d'affaires supplémentaires non récurrent de 300 K€ pour la partie LAN to LAN, de 600 K€ sur la partie Location de FON, de 550 K€ sur la partie IRU et 45 K€ pour la partie hébergement.

Les recettes de tous les services ont cependant continué à progresser au cours de l'année 2014 et ce à un rythme soutenu, on notera en particulier la forte croissance des services IRU, location d'infrastructure et Lan to Lan.

Concernant les charges, on constate une stabilité, hormis pour la partie des coûts variables qui est indexée sur l'évolution du nombre de ligne DSL.

Il en ressort un résultat net supérieur aux prévisions établies en début d'année 2014 et en forte hausse par rapport à 2013, le résultat net est lui aussi en forte hausse.

A la lecture de ces résultats et conformément à l'article 28 du contrat, la clause de retour à meilleure fortune est donc activable cette année et à ce titre un montant estimé à 188 151 € est provisionné dans un compte de réserve afin d'être réinvesti selon les désideratas de la collectivité dans le réseau.

IV.3. Evolution des biens de retour et des biens de reprise

Inolia a démarré le déploiement de l'infrastructure communautaire au cours de l'exercice 2006. Des investissements significatifs ont ainsi été engagés tout au long des années 2007 et 2008 et se sont poursuivis dans une moindre mesure sur les exercices suivants afin de créer un réseau capillaire, qui permet de raccorder les clients des opérateurs Usagers.

Ce réseau offre des services d'accès à Internet haut débit. En outre, le raccordement des zones d'activités permet à INOLIA d'offrir aux entreprises des services télécoms à forte valeur ajoutée, en proposant des débits élevés et des modes de transport sécurisés et économiques.

Au cours de l'année 2014, la poursuite des succès commerciaux d'INOLIA a permis le raccordement de nouveaux clients finaux et par conséquent l'extension du réseau, principalement dans les zones d'activités proches du réseau.

En outre, Inolia a terminé l'installation et la mise en service des équipements actifs dans ses sites techniques mais aussi chez les clients finaux pour la livraison des services de bande passante sur fibre optique.

Les investissements réalisés sur l'année 2014 (en K€) :

		Réel à fin Decembre 2014
Couverture	Convention NRA supp Capexisation des peoples Subvention Total	122 186 87 0 395
Capacité	Désaturation NRA Upgrade réseau Total	171 130 301
Raccos clients	Total	1 667
QOS	Total	5
Total Capex net Fixe		2 368

Le tableau ci-après donne la décomposition des investissements réalisés par Inolia, il convient de distinguer :

- les investissements de 1^{er} établissement qui sont des biens de retour et qui ont été réalisés au cours des précédents exercices et de façon épisodique au cours de l'année 2009 et 2010.
- Les investissements pour le raccordement des clients qui sont aussi considérés comme des biens de retour, excepté ceux qui seront construits au cours des 5 dernières années de la délégation et qui sont pour la plupart déployés au fil des commandes des Usagers.
- Les investissements dits de vie du réseau qui permettent le maintien de la qualité du réseau.

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement
Infrastructures passives	24 514 558 €
Etude Génie Civil	1 238 853 €
Construction Génie Civil 1er etablissement (yc tirage fibre optique)	17 744 100 €
Achat infrastructures (fourreaux)	4 112 622 €
Reprise infrastructures communautaire	379 603 €
Aménagement Locaux Techniques	720 059 €
Evolution réseau	319 320 €
Réseau actif	2 467 315 €
Equipements actifs	1 862 917 €
Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	362 698 €
Evolution réseau	241 701 €
Frais de Structure	827 077 €
Système d'information	2 800 000 €
Raccordement Client (comprend l'étude, génie civil et tirage)	12 315 509 €
Total des investissements au 31/12/2014	42 924 459 €

Les achats d'infrastructures portent sur des fourreaux dans lesquels la Société a ensuite installé les câbles de fibres optiques, ils ont été repris à des opérateurs tiers, Bouygues télécom, Free, Interoute et SFR pour les linéaires les plus conséquents.

Le poste génie civil intègre les études préalables, les études détaillées, la mise à jour des plans du réseau, les travaux de génie civil, d'achat et d'installation des câbles de fibres optiques.

L'aménagement des sites techniques correspond aux travaux réalisés pour l'équipement du POP de la Société situé dans le Netcenter de SFR sis à Bordeaux Lac ainsi que l'aménagement des locaux techniques destinés à accueillir les équipements de concentration des opérateurs clients du réseau. Cela comprend en particulier l'aménagement du POP de Pessac et du POP de Bruges rue Jean Claudeville, et des points de mutualisation de Bègles Terres Neuves, de l'aéroport de Bordeaux et Bruges Tasta.

Dans l'année à venir Inolia a prévu de poursuivre le déploiement de ces infrastructures d'hébergement au profit des opérateurs Usagers et ainsi leur permettre de minimiser les distances de raccordement vers les clients finaux.

La reprise des infrastructures correspond aux frais engagés pour la remise en conformité des infrastructures mises à disposition par le Délégant au titre du contrat, cela couvre essentiellement à des reprises de plan.

Les frais de dégroupage représentent les frais d'accès aux services payés à l'opérateur Orange pour accéder aux centraux téléphoniques.

Les investissements d'évolution du réseau sont relatifs au maintien de la qualité du réseau comme par exemple l'augmentation de capacité de boucles de collecte de NRA ou bien le renforcement de câble sur certain tronçon en vue d'éviter des saturations.

Les équipements actifs concernent des équipements de transmission et les équipements installés dans le point de présence pour la mise en service du backbone. Cela concerne aussi les équipements déployés dans les centraux France télécom ou les locaux techniques extérieurs afin assurer le dégroupage de lignes DSL. Cela comprend aussi les équipements mis à disposition des opérateurs usager pour le raccordement des clients finaux au travers des offres de bandes passantes activées sur fibre optique.

Les investissements dans les systèmes d'information correspondent à un droit d'usage sur des logiciels permettant la gestion de la délégation, que ce soit d'un point de vue technique ou administration des ventes.

Les investissements liés aux raccordements des clients correspondent aux frais engagés pour l'étude, l'adduction et la mise en services des clients des Usagers.

IV.4. Amortissement des biens de retour

Les biens de retour sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

Achat d'infrastructure passive	25 ans
Génie civil	25 ans
Aménagement des sites techniques	25 ans
Equipements actifs	de 3 à 5 ans
Frais d'accès aux salles de dégroupage	5 ans
Raccordement client	25 ans

Il convient de noter que l'intégralité des biens de retour listés sont amortis sur la durée restante du contrat de concession et ont donc à ce titre une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession.

En revanche les autres biens (reprises, propres), sont amortis cette année selon la règle comptable de la maison mère d'Inolia comme précisé dans l'alinéa ci-dessus.

Le montant des amortissements pratiqués et les valeurs nettes par nature se présentent de la façon suivante au 31 décembre 2014 :

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement	Amortissement cumulé	Valeur Nette
Infrastructures passives	24 514 558 €	9 138 237 €	15 376 321 €
Etude Génie Civil	1 238 853 €	470 893 €	767 961 €
Construction Génie Civil 1er établissement (yc tirage fibre optique)	17 744 100 €	6 460 497 €	11 283 604 €
Achat infrastructures (fourreaux)	4 112 622 €	1 862 941 €	2 249 681 €
Reprise infrastructures communautaire	379 603 €	84 875 €	294 728 €
Aménagement Locaux Techniques	720 059 €	228 463 €	491 596 €
Évolution réseau	319 320 €	30 568 €	288 752 €
Réseau actif	2 467 315 €	1 720 203 €	747 113 €
Équipements actifs	1 862 917 €	1 426 661 €	436 256 €
Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	362 698 €	208 651 €	154 047 €
Évolution réseau	241 701 €	84 891 €	156 810 €
Frais de Structure	827 077 €	348 291 €	478 786 €
Système d'information	2 800 000 €	1 114 266 €	1 685 734 €
Raccordement Client (comprend l'étude,génie, civil et tirage)	12 315 509 €	2 316 625 €	9998 884 €
Total des investissements au 31/12/2014	42 924 459 €	14 637 621 €	28 286 838 €

IV.5. La trésorerie

Au cours de l'année 2014, la forte croissance du chiffre d'affaires et les facturations afférentes aux signatures des Procès-verbaux ont engendré un afflux de trésorerie. Cela a permis le remboursement d'une partie des comptes courants à hauteur de 3 000 000 €, qui s'établissent désormais à 8 000 000€.

Le tableau ci-après donne un état de la trésorerie à la fin de l'année 2014 par flux.

Années	2014 Réalisé	2014 Budget
Résultat net	2 400	1 164
Dotations aux amortissements	2 305	2 243
IRU/PCA	1 905	- 748
Variation des autres créances	- 497	-
Variation des créances clients	- 316	2 665
Variation des dettes fiscales et sociales	727	46
Variation des dettes fournisseurs	- 204	- 1 518
Variation BFR	- 290	1 192
Cash flow liés aux opérations	6 320	3 851
Investissement	2 368	1 555
Capital		-
Subvention Communautaire	-	
Apport en compte courant	- 3 000	- 2 750
Dettes bancaires long terme	-	-
Variation de la dette à transférer au prochain fermier		
Autres Dettes		
Remboursement Crédit	-	-
Cash flow liés au financement	- 3 000	- 2 750
Variation	951	- 454
Trésorerie début de période	1 907	1 907
Trésorerie fin de période	2 858	1 452

IV.6. Engagements financiers

Il n'existe pas d'engagement financier à la clôture excepté les comptes courants prévus dans le plan de financement du contrat.

IV.7. Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2015

L'activité commerciale devrait continuer de croître car de nombreux contrats signés en 2014 seront facturés sur une année pleine, cela devrait mécaniquement permettre une nouvelle augmentation du chiffre d'affaires.

Par ailleurs la dynamique commerciale initialisée depuis 2011 devrait perdurer car la densité du réseau ainsi que la politique commerciale mise en place autorise l'adressage de clients ayant des surfaces financières moindres.

Les produits de type DSL devraient encore une fois être en progression car il reste encore une marge de progression en terme de raccordement d'administrés, du fait de l'augmentation du taux d'équipement des ménages qui ne cesse de progresser sur le territoire de Bordeaux Métropole.

Concernant les coûts d'exploitation INOLIA restera vigilant afin de maintenir ses résultats financiers.

Le compte de résultat prévisionnel de l'année 2015 :

		Budget 2015
Chiffre d'Affaires	Liens Data IRU Loc Fon Lan to Lan Hébergement Maintenance Autres Total	2 827 726 2 172 2 600 194 178 65 8 762
Coûts variables	Coûts variables FT Coûts variables SFR Total	1 745 364 2 109
Coûts réseaux	Coûts semi-variables Maintenance <i>Dont maintenance actifs</i> <i>Dont maintenance fixe</i> <i>Dont maintenance curative</i> <i>Dont dévoiements</i> <i>Dont qualité</i> Locations Droits de passage Energie Autres coûts Total	78 506 162 269 0 75 0 185 20 41 56 886
Coûts de structure	Personnel Coûts administratifs <i>Dont assistance admin</i> <i>Dont communication</i> <i>Dont divers</i> <i>Dont frais de contrôle</i> <i>Dont honoraires</i> <i>Dont licences</i> <i>Dont loyers</i> <i>Dont maintenance SI</i> <i>Dont taxes</i> Total	158 469 254 6 1 22 9 10 6 80 82 627
EBITDA		5 140
Hors Ebita	Résultat financier Amortissements Total	189 2 642 2 831
Résultat net avant IS		2 309
IS		795
Résultat net		1 514

Le tableau de flux de trésorerie 2015

	2015 Budget
Résultat net	1 514
Dotations aux amortissements	2 468
IRU/PCA	- 2 452
Variation des autres créances	240
Variation des créances clients	2 690
Variation des dettes fiscales et sociales	- 408
Variation des dettes fournisseurs	- 289
Variation BFR	2 233
Cash flow liés aux opérations	3 763
Investissement	1 719
Capital	
Subvention Communautaire	30
Apport en compte courant	- 2 500
Dettes bancaires long terme	-
Variation de la dette à transférer au prochain fermier	
Autres Dettes	
Remboursement Crédit	-
Cash flow liés au financement	- 2 470
Variation	- 426
Trésorerie début de période	2 858
Trésorerie fin de période	2 431

ANNEXES

V. Annexe 1 : comptes annuels de la société

Etats Financiers

1. Bilan - Actif

Rubrique en euros	Montant brut	Amortissements, Provisions	Montant Net 31/12/2014	Montant Net 31/12/2013
Capital souhaité non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 398 476	1 312 741	2 085 734	2 237 321
Frais d'établissement	198 476	198 476		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 200 000	1 114 265	2 085 734	2 237 321
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 525 981	13 324 878	26 201 103	26 380 263
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	38 497 559	13 324 878	25 172 681	25 510 837
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	1 028 422		1 028 422	869 426
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	42 924 459	14 637 621	28 286 838	28 617 585
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES	4 991 838	4 465	4 987 373	4 174 334
Créances clients et comptes rattachés	4 081 900	4 465	4 077 435	3 761 209
Autres créances	909 938		909 938	413 125
Capital souhaité et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 749 489		2 749 489	1 836 193
Disponibilités	108 584		108 584	70 362
COMPTE DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	49 103		49 103	
ACTIF CIRCULANT	7 899 016	4 465	7 894 550	6 080 891
Frais d'émission d'emprunts à étalement				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	50 823 475	14 642 087	36 181 388	34 698 476

2. Bilan - Passif

Rubriques en euros	Exercice 2014	Exercice 2013
Capital social ou individuel (dont versé : 5 500 000)	5 500 000	5 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	49 470	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	939 935	-305 048
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 400 076	1 294 454
Subventions d'investissement	4 434 573	4 828 589
Provisions réglementées		
	CAPITAUX PROPRES	13 324 055
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	PROVISIONS	
DETTES FINANCIERES	8 082 975	11 120 885
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	8 082 975	11 120 885
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	892 430	1 598 641
DETTES D'EXPLOITATION	3 282 850	1 500 932
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 864 030	912 106
Dettes fiscales et sociales	1 418 820	588 826
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 384 329	1 467 702
Autres dettes	26 869	409 575
COMPTE DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 187 877	7 282 744
	DETTES	22 857 332
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	36 181 388	34 698 476

3. Compte de Résultat

Rubrique en euros	France	Exportation	Exercice 2014	Exercice 2013
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 872 054		9 872 054	7 287 750
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 872 054		9 872 054	7 287 750
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	9 872 055		7 287 751	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes		3 560 154	3 000 788	
Impôts, taxes et versements assimilés		91 175	82 807	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		2 698 757	2 416 423	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges		1	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	6 350 090		5 500 021	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	3 521 965	1 787 730
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	24 929		971	
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			339	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Déficiences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 929		631	
CHARGES FINANCIERES	318 856		301 803	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées		318 856	301 803	
Déficiences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER	-293 926		-300 832	
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 228 038	1 486 898
PRODUITS EXCEPTIONNELS	394 016		310 995	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		394 016	310 995	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	394 016		310 995	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices		1 221 978	503 440	
TOTAL DES PRODUITS	10 291 001		7 599 718	
TOTAL DES CHARGES	7 890 924		6 305 264	
BENEFICE OU PERTE	2 400 076		1 294 454	